VOLUME VI. NUMERO 23.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancie journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST JEUDI, 16 MARS, 1911. FONDE EN 1905.

LES COLONS QUI REUSSISSENT DANS L'OUEST

(Correspondance spéciale au "Courrier").

Vonda, 14 mars.

Autrefois, le seul colon qui venait dans l'Ouest, arrivait sans moyen pécuniaire aucun, avec son seul courage pour toute ressource. Il prenait un homestead ,s'en allait travailler pour acheter une paire de boeufs et défrichait quelques acres. Ce n'était que par l'effort continu de plusieurs années qu'il parvenait à mettre son domaine en valeur et à l'agrandir. Avec l'aisance, sa confiance s'affermissait dans l'avenir du pays, qu'on lui avait représenté comme bon tout au plus pour les buffles et les blaireaux. C'est par le succès qui a couronné les efforts de ces courageux pionniers que l'Ouest est devenu mieux connu, si bien qu'aujourd'hui les cultivateurs aisés, disposant de capitaux quelquefois considérables, n'hésitent pas à suivre l'exemple tracé par les pionniers de la première heure. Les chemins de fer sont venus pour faire rentrer dans le passé les longs voyages en charettes; les boeufs ont fait place aux chevaux, et aujourd'hui les tracteurs à vapeur et à gazoline tendent de plus en plus à remplacer ces derniers dans les travaux des grandes exploitations rurales.

Quel contraste saisissant entre nos immenses prairies de l'Ouest et les terres vierges de l'Est.

Pour ne citer qu'un exemple: l'an dernier M. Lévesque, de Lewiston, Maine, arrivait avec ses fils pour s'établir à Vonda. Il achetait immédiatement une section de terre à proximité de la ville et commençait les travaux de défrichement. Au bout de quelques semaines seulement, MM. Lévesque, à l'aide d'un tracteur à gazoline, avaient labouré et disqué, préparé pour la semence en un mot, environ 600 acres de terre. Combien d'années n'aurait-il pas fallu à nos compatriotes pour convertir, en province de Québec, six cents acres de terre en un champ labouré, prêt à recevoir la semence? Pour peu que le rendement cette année égale la moyenne des années dernières, MM. Lévesque récolteront de 10,000 à 15,000 minots de blé, soit un revenu pour eux de $7,000 à $10,000. Où trouver cela, ailleurs que dans le Nord-Ouest?

Combien de fermiers en province de Québec ou dans l'Ontario peuvent compter sur un tel revenu à l'automne, même sur le tiers ou le quart?...

Cette facilité de mise en rapport des terrains incitent chaque année un nombre de plus en plus grand de nos compatriotes à venir s'établir dans l'Ouest, où les fils peuvent si aisément s'établir autour de la ferme paternelle.

A ceux qui nous objecteront que les homesteads sont rares, nous répondrons que les colons qui viennent s'établir aujourd'hui dans l'Ouest sont plus fortunés que leurs devanciers, car si le prix du terrain est un peu plus élevé, cette augmentation est largement compensée par le confort, que l'on peut se procurer aujourd'hui dans l'Ouest, l'amélioration dans les méthodes de culture, les moyens de transports, et surtout par l'augmentation dans le prix de vente des produits.

De plus,—et ceci est un point important—, ils y trouvent des centres organisés ayant écoles et églises, etc. Plus n'est besoin désormais pour eux de faire dix lieues pour aller chez le marchand ou au bureau de poste, ou de faire deux jours de voiture pour aller consulter un médecin. Ils jouissent des mêmes commodités de la vie que s'ils demeuraient au pays natal.

Si le prix de nos terrains augmente tous les ans, cela est dû à ce que l'on en apprécie de plus en plus la valeur. Nos voisins, les Yankees, qui passent pour avoir le sens des affaires inné, n'hésitent pas à payer $30.00 l'acre des terres situées à 8 et même 10 milles d'un village.

Tout récemment un fermier américain payait $30,000 une section de terre située à 8 milles de Régina. Plusieurs autres américains ont payé $20,000 chaque des sections situées à 8 milles de Vonda. M. François Rentiers, qui demeure à 10 milles de Vonda, a refusé récemment de vendre sa section à $40.00 l'acre, soit une somme totale de $25,000. Ces prix élevés n'indiquent pas d'ailleurs la valeur exacte de nos terres puisque les fermiers des Etats-Unis les achètent non seulement pour s'y établir, mais encore pour y faire de l'argent.

Lorsque nous possédons encore des terres voisines des centres canadiens-français et que l'on peut acheter pour $12, $15 et $18 l'acre, parce qu'elles ont échappées jusqu'à présent à la griffe de nos voisins, n'est-il pas urgent que nos compatriotes de l'Est, désireux de venir s'établir parmi nous saisissent l'occasion qui leur est offerte. En prenant une décision immédiate et en achetant sans délai, ils s'assureraient, à un prix modique, des terres excellentes, qu'ils devront payer deux fois plus dans un an ou deux.

Il est grandement temps que, devant la réalité des faits, tombent les idées erronées que l'on s'était faites, dans l'est, de notre climat, de nos terres, de notre mode de vivre, de notre système d'éducation et de notre situation religieuse. Grâce à la vigoureuse campagne entreprise par quelques citoyens dévoués, et avec l'appui du *Courrier de l'Ouest,* notre situation sera bientôt connue sous son vrai jour, et il n'y aura plus d'équivoque possible.

LES TRIBULATIONS D'UN "SQUATTER"

Intéressante histoire d'un pionnier du Nord-Ouest.—La justice au Canada.

Louis Swift, le "squatter" du parc national Jasper, sur le versant est des Montagnes Rocheuses, qui luttait depuis plus d'un an pour obtenir le titre de propriété du quart de section qu'il occupe depuis dix-huit ans au centre du parc, vient de gagner sa cause.

Après avoir tout d'abord cherché à évincer les prétentions de Swift à la propriété de cette terre de valeur, puis offert au squatter des sommes variant de $500 à $5,000 pour l'abandon de ses droits, le gouvernement fédéral vient de lui remettre un titre de propriété en due forme qui donne à Swift, la libre jouissance de 160 acres de terre en plein coeur du parc national.

La voie ferrée du Grand Tronc traverse la propriété de Swift dans toute sa longueur, et durant tout le temps que celui-ci a lutté pour obtenir ses lettres patentes il a obligé les ingénieurs à se tenir en dehors du terrain qu'il revendiquait comme sien; de sorte que la voie du transcontinental est entièrement terminée de chaque côté de la terre de Swift, encore que pas la moindre pelletée de terre n'ait été enlevée sur celle-ci.

La lutte de Swift contre le gouvernement fédéral et la compagnie du Grand Tronc a eu un énorme retentissement et la victoire du squatter sur ses deux puissants adversaires est un témoignage éloquent de la justice que quiconque peut obtenir, sur le vaste territoire du Dominion, en quelque point qu'il se trouve.

Swift est une figure très connue de tous les explorateurs et des pionniers du Nord-Ouest. Il y a dix-neuf ans il s'en allait vers les Montagnes Rocheuses, à la recherche d'un endroit où se fixer et avec une sûreté de jugement remarquable, il choisit un terrain qu'il prévoyait devoir, un jour ou l'autre, être traversé par une voie ferrée transcontinentale. L'année suivante il y emmena sa famille et s'établit définitivement. Alors commença la vie effroyablement dure du pionnier, isolé de façon absolue au milieu d'une nature sauvage et sans moyen de communication aucun avec le monde.

Seize ans après, les prévisions de Swift se confirmaient, et le squatter voyait un jour déboucher du bois épais des hommes armés de hâches qui ouvraient un sentier. Une équipe d'arpenteurs du Grand Tronc, fixait le tracé du transcontinental. Un piquet indiquant la future voie fut placé devant la porte même de la cabane de Swift. Quelques mois après, d'autres arpenteurs délimitaient le parc Jasper. La terre de Swift était située en plein centre.

Avis fut alors envoyé au squatter de quitter son humble foyer et de partir. Il refusa. Le gouvernement lui offrit alors une somme faible d'abord, puis progressivement plus forte, il refusa encore. Sa ténacité fut récompensée à la longue puisque ainsi que nous le disions au début de cet article. Swift vient d'obtenir le titre de propriété de son domaine.

Notes de voyage

LA STATUE DE MONTCALM A VESTRIC, (GARD.)

De passage en France, l'un de nos amis est allé dans le Midi, à Vestric, saluer la statue de Montcalm que quelques Français de France et du Canada, unis dans une même pensée de piété patriotique, ont élevée dernièrement au héros des plaines d'Abraham.

Du petit village languedocien il nous envoie, à l'intention de nos lecteurs, cette note brève de voyage:

"La statue de Montcalm se dresse sur une petite place, dans un renfoncement de la route. Ce monument est l'oeuvre du sculpteur Morice. Montcalm est représenté au moment du suprême combat, blessé, défaillant et soutenu par la Gloire, qui, d'une main lui prend le bras, et, de l'autre, élève une couronne de lauriers au-dessus de sa tête.

"Ce groupe, dont l'effet d'ensemble est très beau, est placé sur le socle de pierre blanche d'environ 12 pieds de haut, très sobre et très harmonieux en même temps, édifié d'après les plans de M. Chabert, architecte à Nîmes.

"Sur ce socle, une inscription très simple: *"A Montcalm (1712-1759).—La France.—Le Canada,"*

"Le monument est rendu particulièrement séduisant par le fond pittoresque que lui fournit un petit château flanqué de tourelles, qui s'élève à 10 verges derrière lui. C'est dans ce château qu'est né Montcalm, disent quelques personnes promptes à adapter une légende à cette heureuse coïncidence. Ce n'est pas tout à fait exact: Montcalm est né quelques centaines de verges plus loin, au château de Candiac, mais il est certainement venu souvent, au cours de son enfance, jouer dans ce château qui appartenait à sa famille (dont les armes ornent les plafonds. Il a dû regarder bien des fois par les fenêtres au-dessous desquelles vient de surgir sa statue.

"Mais pour n'avoir pas abrité le le berceau même de Montcalm, ce château n'en fera pas moins partie inhérente de sa gloire désormais; il ne sera possible, en effet, de prendre dorénavant une photographie de la statue sans y faire figurer également les tourelles qui l'encadrent avec un si parfait à propos.

"MM. Léopold Morice et Chabert ont pleinement réalisé le voeu des admirateurs de Montcalm, en perpétuant, par le bronze et la pierre, dans le pur style Louis XV, le souvenir de celui qui mourut pour la France en terre canadienne..."

DANS L'EXTREME NORD CANADIEN

L'EXPLORATEUR RADFORD TRAVERSERA DES TERRES ENCORE INCONNUES.

M. Augus Brehant, gérant du poste de la Baie d'Hudson, à Fort Smith, de passage à Edmonton, donne d'intéressants détails sur les projets de l'explorateur newyorkais, Harry Radford, dont nous avons signalé le départ pour l'extrême nord canadien, au mois de septembre dernier.

Depuis la fin de décembre, le hardi explorateur stationne au Fort Smith, où il s'occupe activement des préparatifs que nécessite un voyage de deux ans à travers les étendues désertes de l'extrême nord.

M. Radford partira du Fort Smith le premier avril prochain, il se rendra tout d'abord à Chesterfield Inlet, sur la côte occidentale de la Baie d'Hudson, où une expédition de ravitaillement envoyée par la société de géographie de New-York, ira l'attendre dès l'ouverture de la navigation.

Radford s'était adressé au gouvernement canadien pour obtenir cet expédition de ravitaillement, s'offrant à faire lui-même les déboursés nécessaires, mais le gouvernement se refusa à envoyer cette expédition prétextant que le détroit de Chesterfield n'était pas navigable. Radford s'adressa alors à des amis de New-York qui lui promirent de former cette expédition indispensable à son projet d'exploration. Radford et ses deux compagnons consommeront toutes leurs provisions dans leur voyage du Fort Smith à Chesterfield, et si l'expédition de secours ne pouvait joindre l'explorateur à temps, celui-ci serait placé dans une situation des plus critiques. Il se trouverait, en effet, à l'entrée de l'hiver, dénué de tout, dans un pays sans ressource, à des milliers de milles du plus rudimentaire poste de civilisation; le martyrologe de l'exploration géographique de l'extrême nord canadien ne tarderait pas à compter un nom de plus.

De ce point Radford se dirigera vers l'océan Arctique. Il se trouvera alors en pleine zone inconnue. Radford croit qu'il rencontrera dans ces steppes ignorées des tribus indiennes, n'ayant encore jamais vu de blancs.

Les résultats géagraphiques de ce voyage, sont considérés par la Société de Géographie de New-York, comme devant être les plus importants du vingtième siècle.

3,000 colons Canadiens-français

La campagne de publicité entreprise en province de Québec par M. L. H. Maillet remporte un succès au-delà de toute attente.

Le directeur du bureau de publicité provincial d'Alberta vient de recevoir une lettre de M. L. H. Maillet, agent de colonisation pour la province à Montréal, dans laquelle notre compatriote déclare que durant les mois d'hiver il est entré en communication avec plus de trois mille personnes qui lui ont déclaré leur ferme intention de venir à Edmonton au cours du printemps.

La campagne de propagande de M. L. H. Maillet a été plus spécialement dirigée de façon à atteindre les milieux canadiens-français et la plus grande partie du contingent de colons, dont la venue est signalée pour le printemps, appartient à notre nationalité.

Le C.N.R. dépensera $12,000,000

SIR WILLIAM MACKENZIE APPROUVE UN VASTE PROJET D'EXTENSION DU RESEAU.

Winnipeg, 15.—Avant son départ pour l'est, Sir William MacKenzie, président du C. N. R., a eu une longue entrevue avec les autorités de la compagnie. A l'issue de cette entrevue, une note a été communiquée à la presse, déclarant qu'une somme de $12,000,000 serait affectée cette année à l'extension du réseau du C. N. R. dans l'Ouest.

Des milliers d'ouvriers seront mis immédiatement à l'ouvrage sur tous les points où la compagnie a des travaux actuellement en cours.

La construction de plus de six cents milles de voies ferrées est prévue pour cette année. Ce projet de construction comprend, en outre de la ligne transcontinentale, à l'ouest d'Edmonton, les embranchements suivants:

Rossburn, Moose Jaw, Densie, Prince-Albert à Battleford, Jack Fish Lake, Thunderhill, Greenway, Végreville, Calgary, Barazeau *(terrains carbonifères)*.

LE CABINET MONIS.

Paris, 13.—Après la lecture de la déclaration ministérielle, la **Chambre des députés a affirmé sa confiance dans le nouveau gouvernement par un vote de 309 voix contre 114.**

L'emplacement de Fort George

LA RESERVE INDIENNE VIENT D'ETRE ACHETEE PAR LE G. T. P.

L'emplacement de ville du Grand Tronc à Fort George, sur lequel on fut pendant de longs moins sans avoir aucun donnée, est enfin connu. Monsieur Geo. H. Hope, agent de la compagnie, vient de faire officiellement la déclaration suivante:

"Le Grand Tronc Pacifique a acheté récemment la réserve indienne de Fort George, et celle-ci sera divisée sous peu en lots et mise en vente aux enchères publiques. L'emplacement de la gare est dès à présent fixé et on le fera connaître au moment de la vente.

"Rien de définitif n'a encore été décidé au sujet du tronçon devant relier la ligne du G. T. P. à Vancouver et je ne puis dire si cet embranchement partira de Fort George ou de Tête Jaune. Rien n'a été également décidé au sujet du choix de Fort George comme gare divisionnaire."

Les travaux sur l'embranchement de Vancouver ne seront probablement entrepris que lorsque la ligne transcontinentale sera achevée. Cette décision est basée sur la rareté de la main-d'oeuvre.

Association des Travaux manuels

Bureau d'Edmonton.

Le bureau d'Edmonton de l'Association pour le développement du travail manuel féminin, dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lectrices, nous prie d'insérer la note suivante:

"Le bureau d'Edmonton de l'Association du travail manuel féminin au Canada est désireux d'entrer en communication avec toutes les femmes de nationalités diverses, établies dans l'Ouest, qui s'adonnent aux travaux manuels de quelque genre que se soit: broderie, dessin, gravure, etc.

"Le but de cette association est de développer le goût et l'habileté de toutes celles qui s'occupent de tels travaux.

"Afin de donner un but pratique à ces occupations, l'association s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, de faciliter la vente de ces petits travaux faits au foyer.

"Dans ce but on s'efforcera d'établir un magasin à Edmonton où les travaux seront exposés d'une façon permanente et offerts en vente.

"L'association serait reconnaissante aux personnes qui voudraient bien lui envoyer des échantillons de leurs travaux ainsi que le montant du prix qu'elles désirent les vendre. Ces prix doivent naturellement être raisonnables et proportionnés à la valeur de l'objet envoyé.

"Les échantillons doivent être envoyés à

Mrs. T. A. DAVIES,
522 8th Street.
Edmonton, Alta."

Les élévateurs de Saskatchewan

LA COMPAGNIE COOPERATIVE AURA LES POUVOIRS LES PLUS ETENDUS

Régina, 14.—Après les récents et vifs débats de la Chambre, au cours de la semaine dernière, une tranquilité relative règne aujourd'hui. Le gouvernement n'a tenté aucun effort pour constituer la Chambre en comité des voies et des moyens et, d'autre part, la gauche a cessé sa tactique d'opposition à outrance.

La Chambre s'est constituée en comité sur la question du bill des élévateurs, lequel après divers amendements est prêt maintenant à subir la troisième lecture.

Par suite d'un amendement proposé par M. George Langley et adopté à une forte majorité, la compagnie des élévateurs qui sera connue sous le nom de "Saskatchewan Co-Operative Elevator Company", aura des pouvoirs presqu'illimités et pourra non seulement s'occuper de la question des céréales, mais d'une quantité d'autres articles.

La portée des opérations de la compagnie aura une répercussion énorme si celle-ci veut utiliser son plein pouvoir. On estime que les personnes qui se sont constituées les âmes dirigeantes du mouvement en faveur de l'organisation de cette compagnie, veulent à bref délai contrôler la vente en Saskatchewan du charbon, de la corde à gerbes, du bois, et des outils aratoires en autant que la classe agricole sera concernée.

Tribune libre

DANS NOS EGLISES.

Monsieur le rédacteur,

En lisant les annonces de nos journaux français d'Edmonton, j'ai souvent remarqué l'horaire des offices religieux indiqués sous le titre: "Dans nos églises." De prime abord j'ai compris que le français était l'unique langue parlée par l'assistance. Ma premiere expérience a été que deux langues étaient employées, à la fois ou a tour de rôle. Peu à peu, j'ai vu comme tout le monde l'affluence grandissante dans les églises, de l'Ouest et de l'Est de la ville et je me suis convaincu qu'il faudra agrandir les édifices déjà construits, ou bien en construire de nouveaux sur de nouveaux sites.

Si les paroissiens se décident à agrandir, ils s'imposent du même coup la nécessité d'offices religieux encombrés par deux langues populaires. Tout le monde sait quelle pénitence ça devient de rester tranquille sur un banc durant une série d'annonces ou des instructions dont on ne comprend mot.

Dans l'autre cas, il reste à construire de nouvelles églises à proximité de celles déjà existantes.

Ce serait pour les Canadiens-Français un moyen de conserver leur langue avec la religion, à nous enseignée en cette langue.

J'en entend qui désirent une église unique pour tous les Canadiens. Dans leur vue, elle serait située vers le centre de ville, non loin par exemple de l'Hôtel Richelieu. Bien libre à ceux-là d'avoir cette opinion. Mais bientôt une église "centrale" deviendra forcément bilingue, et le malaise qu'on veut éviter nous atteindra encore.

De plus il y a les prix élevés des lots dans un quartier central de la ville.

Et, encore, songeons à nos gens qui vivent aux bouts extrêmes de la portion déjà peuplée de notre territoire urbain; songeons à ceux qui demeurent vers la 20me rue ouest, et à ceux qui résident au-delà du Boulevard de Norwood. Ces gens-là ne peuvent pas se payer les tramways pour courir à l'église au milieu de la ville.

Si nos gens étaient groupés dans un quartier, tous ces pourparlers seraient fort abrégés. Mais nos gens sont "éparpillés" de tous les bords, et alors forcément il faudra plusieurs églises.

Pour ma part je salue avec plaisir le mouvement que se manifeste dans l'Est de la ville. L'Eglise est devenue bien trop petite pour notre population, composée de quatre à cinq groupes quant à la langue.

Je vois là des Polonais, des Allemands, qui savent juste assez d'anglais pour faire leur travail et acheter leurs provisions. Mais ils n'entendent rien à l'anglais de la chaire. Plusieurs Canadiennes n'entendent pas l'anglais. Beaucoup de nos voisins anglais, irlandais, écossais, trouvent que nous autres, Canadiens, sommes trop exigeants pour notre français.

Les prêtres ne peuvent pas donner les annonces et les sermons en cinq ou six langues. Il faut une limite.

Nos gens de l'Est méritent donc tout notre support pour la part qu'ils prennent à assurer un terrain où plus tard ils pourront construire une église Canadienne. Et d'ici que ce temps soit arrivé, ils auront une grand'messe séparée où le français sera seul employé en chaire.

Merci, monsieur le directeur, de m'avoir accordé tout cet espace dans vos colonnes. Mais je pense que nombre de vos lecteurs vous en sauront bon gré.

Agréez mes meilleurs saluts,

UN PAROISSIEN DE L'EST

Dépêches télégraphiques

UNE NOUVELLE COMPAGNIE FRANÇAISE.

Paris, 14.—Spéciale.—Il vient de se constituer à Paris une importante compagnie dont le but principal est de s'occuper d'affaires de Mines et dont le titre est "Compagnie Française d'études au Canada."

EN FAVEUR DE LA PAIX.

Havres, 15.— Le baron d'Estournelles de Constant, juge du tribunal de la Haye, et président du groupe parlementaire français pour l'arbitrage international, s'est embarqué, hier, sur la Provence, à destination de New-York. Le baron fera une série de conférences en Amérique. Après avoir visité Washington et la Nouvelle Orléans, il partira pour les côtes du Pacifique et reviendra vers l'est par le Canada, en visitant les principales villes, Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, etc.

LA RIVIERE LA PAIX ATTIRE TOUS LES REGARDS.

Montréal, 15.—Dès le début du printemps deux équipes d'ingénieurs partiront d'ici à destination de l'Ouest. L'une de ces équipes se rendra sur la côte du Pacifique, non loin de Prince-Rupert, et l'autre ira reconnaître la région de la rivière La Paix.

Ces deux expéditions sont équipées par la "Corporation Agencies" pour le compte de capitalistes européens qui projettent de placer d'énormes capitaux dans l'Ouest. Les deux équipes comprennent des ingénieurs de grande valeur. L'équipe à destination du Pacifique devra faire un rapport sur l'établissement d'une industrie nouvelle à quelque distance de Prince-Rupert. L'autre équipe, sous la direction de M. E. H. Drury, l'ingénieur civil qui arpenta récemment le tracé du chemin de fer de la Baie d'Hudson, explorera la vallée de la rivière la Paix pour un syndicat français qui projette diverses entreprises dans cette région.

L'HON. SIFTON ET LE DEVELOPPEMENT DU NORD.

Nous avions annoncé en son temps que la Chambre de Commerce de notre ville avait envoyé au premier ministre d'Alberta, une longue lettre très documentée, plaidant en faveur de la construction immédiate d'une voie ferrée dans le but de développer la région située au nord-est d'Edmonton.

La réponse, que le premier ministre vient de faire à cette requête, est des plus évasives. Elle ne contient nulle assurance que le gouvernement s'occupera de ce projet de voie ferrée, même dans un avenir éloigné.

L'hon. M. Sifton se borne à assurer courtoisement les membres de la Chambre de Commerce que le gouvernement étudiera la question du développement de l'Athabasca. Aucune allusion n'est faite à la voie ferrée demandée par les signataires de la lettre.

POUR LA REINE.

La liste de souscriptions pour l'achat du cadeau de couronnement de la reine Marie sera close le 14 avril prochain.

Mrs Bulyea, épouse du Lieutenant-Gouverneur d'Alberta, vient sur la prière de Lady Grey de constituer le comité de dames qui sera chargé de recueillir les souscriptions envoyées par toutes les femmes d'Alberta, portant les noms de Marie, Marion, Marianne, Maria, Mary et May, pour l'achat d'un cadeau à la reine Marie, à l'occasion du Couronnement.

Voici les noms des dames du comité à qui les souscriptions (de 5 cents à $5.00) peuvent être envoyées directement: Mrs. J. D. McCutcheon, 901 4th Ave. West, Calgary; Mrs Barnes, 466 15th St., Edmonton; Mrs. J. D. Hyndman, 486 7th St., Edmonton; Mrs. Hislop, 514 4th St., Edmonton; Mrs. Edwards, 1st Ave. North, Strathcona; Mrs. Dale, 138 Bellamy St., Edmonton.

On peut également envoyer les souscriptions à Mme Bulyea, Government House, Edmonton, Alta.

ECHOS

=Une vision d'enfer.

Le correspondant à Kharbine de la "Gazette de la Bourse", de St-Pétersbourg, trace un tableau horrible de la crémation des pestiférés. Pour incinérer les milliers de Chinois dont les cadavres encombraient Fudziadian, on utilisa de grands fours à briques situés autour de Kharbine.

Par la gueule étroite du four, les desservants chinois, stoïques, lançaient comme des bûches les cadavres grimaçants, roidis par le grand froid.

On pouvait voir, à travers le rideau des flammes, ces morts se réveiller, se dresser en des contorsions fantastiques, sous l'action de la chaleur. Devant ce spectacle terrifiant, l'indifférence des Chinois devant la mort cédait à l'épouvante.

Ils gesticulaient, poussaient des cris de terreur. En effet, ce qu'ils voyaient était une véritable danse macabre. Voici un grand corps maigre qui se redresse, s'assied, et lentement lève un bras, dont la peau s'effrite; puis brusquement le corps retombe, et du crâne fendu avec éclat coule un liquide visqueux et sifflant.

On voit des cerveaux qui bouillent comme de la lave en ébullition, des yeux qui giclent, des bras qui se lèvent, menaçants. Et là haut, des cheminées sort une fumée noire, puante, que le vent chasse vers Kharbine.

L'Ile d'Anticosti.—L'île d'Anticosti, dont M. Menier est le propriétaire devient rapidement le centre d'industries importantes. Maintenant que le bois de pulpe, coupé sur les terres de la Couronne et destiné à l'exportation, est sujet à un impôt élevé, les Américains jettent les yeux sur les propriétés privées. C'est ainsi que M. Menier exporte annuellement 300,000 cordes de bois de pulpe.

L'île qui est fort richement boisée, a une longueur de 150 milles et une largeur de 33 milles. Six cents hommes sont employés cet hiver, à la coupe du bois. La population de l'île est maintenant de 1,200 âmes.

M. Menier dépense actuellement un demi million en travaux de chemin de fer et en constructions de scieries et d'usines. Toute l'île sera sillonnée par des voies ferrées dans un an. Un quai d'une largeur d'un mille a été construit à la baie Ellis, où des vaisseaux tirant 22 pieds, peuvent accoster à basse marée.

La pêche à la morue et aux homards est très abondante et forme une autre industrie payante. Les homards sont exportés principalement en France. La chasse rapporte beaucoup au propriétaire de l'île; les règlements sont d'une grande sévérité. Il faut un permis spécial pour faire la chasse. Le désir de M. Menier est de favoriser la propagation des animaux à fourrures sur son île. L'our, le castor, la loutre, le vison, la martre, le caribou, le chevreuil, l'orignal, le renard, les canards, les oies, les outardes, etc., sont en très grande abondance.

=Au club.

—Ce n'est pas étonnant si je perds tout ce que je veux aujourd'hui; je suis tellement grippé.

—Je ne vois pas très bien l'influence de la grippe sur ton jeu.

—Mais si, j'ai la "toux" dans la gorge, je ne peux l'avoir en main.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 10

Sacchard avait été sincère quand il avait parlé de son attachement à son Forez. Il rêvait de s'attacher matériellement au sol, au passé, à la gloire de l'antique province, bien plus qu'il ne poursuivait la puérile satisfaction d'humilier par son argent une famille noble. La pensée de ce mariage n'était point exclusivement chez lui une pensée d'orgueil, c'était à ses yeux une idée juste, et il était convaincu qu'elle se réaliserait quand même. Aussi avait-il envoyé promener le docteur Brissey et ses offres de transaction.

—Nous nous reverrons aux enchères, mon vieux, avait-il dit, et le docteur qui savait quelle était l'obstination de son ancien associé avait compris que la victoire lui coûterait cher.

X.

Huit jours après, on avait vu arriver à Trémolin des individus à mines singulières qui se présentaient de la part de M. Remy et demandaient à visiter la *grand'salle*.

Mme Brissey les introduit là et les surprit touchant à tout, remuant de leurs mains indiscrètes les médaillons de famille, développant les éventails peints par Watteau. Bientôt ils demandèrent à visiter les tiroirs dans lesquels ils flairaient quelques objets curieux.

—Vous en avez pour de l'argent! fit l'un d'eux.

Mme Brissey ne répondit pas.

—C'est à vendre comme le reste? interrogea un autre.

—Non, dit-elle.

—M. Remy nous avait parlé...

—M. Remy s'est trompé..." et brusquement elle congédia les visiteurs...

Quand ils furent partis, elle eut comme une attaque de nerfs. Cette visite avait rouvert la plaie sanglante. Pour la première fois elle songeait que ces mille souvenirs qu'elle aimait tant allaient être dispersés peut-être, eux aussi. Ce détail la navrait plus que l'écroulement général. Elle qui était menacée de n'avoir ni feu ni lieu pleurait à la pensée qu'on allait lui enlever ces riens, et elle s'attristait de cette fatalité qui voulait que cet ami si bon fut justement pour elle l'instrument d'un chagrin affreux.

L'initiative de M. Remy était en effet, en ce sens, une initiative funeste. Quel que pût être le résultat de la vente, ces objets fussent restés à la dame de Trémolin, car à ce moment, la fureur du bibelot, qui naissait seulement à Paris, n'avait point pénétré dans les campagnes. En écrivant à Paris, M. Remy avait commis une faute irréparable.

Les commis-voyageurs de Remonencq et de Sullivan étaient bien résolus à ne point renoncer à une si riche proie. Mme Brissey avait réfusé de les recevoir à une seconde visite; mais ils s'étaient installés à l'auberge de l'*Etoile d'Or*, en attendant la vente, et de là ils rayonnaient dans le pays, recueillant des merveilles ici et là, dans cette contrée inexplorée encore à cette époque, achetant une vieille tapisserie qui servait de bâche à un voiturier, un bas-relief de Della Robbia, rapporté d'Italie par d'Urfé, et sur lequel on mettait le linge sécher.

Mme Brissey ne fit jamais sentir au juge de paix la douleur qui lui avait causée ce zèle inspiré par une sincère amitié et une ignorance absolue de ce que pouvait représenter de poésie un tableau ou un bahut...

Une fois sortie de cette crise dernière, cette âme entra de plus en plus dans la résignation. Il fallait d'ailleurs que la dame de Trémolin cachât ses chagrins à ceux qui l'entouraient.

Pierre Brissey n'avait point prononcé une parole depuis sa dernière entrevue avec sa mère quand, un soir, Mme Brissey l'entendit brûler plusieurs capsules et essayer les chiens de son fusil avant de sortir. Epouvantée et devinant d'instinct qu'il n'allait point tirer les oiseaux de nuit, elle courut après lui et releva par sa parole cet être plié sous le poids de fautes légères pour d'autres, épouvantables par les conséquences que ces fautes avaient eues pour les siens.

Pierre jura devant Dieu d'être un homme, c'est-à-dire de ne pas se tuer comme un lâche, et depuis lors Mme Brissey était tranquille.

Elle voyait approcher le moment où, la dernière signature donnée, Pierre rejoindrait le régiment dans lequel il s'était engagé. Elle se montrait affable pour lui comme si rien ne se fût passé, mais les occasions étaient rares où ils se trouvaient en présence. Du matin au soir, Pierre errait par les bois; il allait dans ces solitudes, s'enfonçant le reproche au coeur, retournant ses remords dans sa conscience comme on retourne un poignard dans une plaie, pour se sentir souffrir davantage, tantôt découragé et pleurant, tantôt farouche et lançant aux échos de vagues paroles...

L'agitation du *Muet* contrastait avec la prostration de Pierre Brissey.

De tous les hôtes de Trémolin, celui-là était certainement celui qui ressentait le plus vivement la catastrophe. Il semblait comme fou à la pensée que cette maison, qui était devenue la sienne, allait s'abattre sur lui. Il y avait en lui de l'inquiétude de certains animaux qui devinent que le toit qui les protège est prêt à s'effondrer; il y avait aussi de la tristesse plus noble du serviteur qui s'afflige du malheur arrivé à ses maîtres. Ces sentiments divers présentaient chez cet être incomplet je ne sais quoi de fébrile, d'incohérent, de bizarre dans leurs manifestations, de ses paroles inarticulées, de son mouvement incessant...

Ce qui stupéfiait ce pauvre Fafernou, c'était de voir ces maudits papiers timbrés qui l'avaient accueilli si rudement dans la vie, l'arracher encore au bonheur qu'il avait trouvé après tant de souffrances... Il se glissait près de la table à ouvrage de Mme Brissey pour les prendre, les remuer entre ses doigts, s'efforcer de comprendre ce qu'ils signifiaient. Invisible et présent, il était toujours en tiers dans les conversations de M. Remy et de la dame de Trémolin. Quand il la voyait seule et réfléchissant, il s'approchait doucement et venait lui baiser la main, puis, une minute après, on l'entendait gambader avec un vacarme infernal... Tout visiteur arrivant à Trémolin était sûr de trouver au bord du chemin le *Muet* qui, le regardant, la bouche ouverte et les yeux interrogateurs, semblait lui dire: Eh bien, est-ce arrangé?

XI

Impassible, en apparence, la dame de Trémolin n'en continuait pas moins sa vie d'autrefois. Elle avait jeté le grain dans cette terre, elle poussait la charrue sans se demander pour quel possesseur se dresseraient au soleil d'été les épis dorés. Elle chérissait plus que jamais cette existence que peut-être elle serait contrainte de quitter bientôt, et sa parole se faisait plus affectueuse pour tous ces animaux, dociles collaborateurs de l'homme, alliés infatigables et résignés que chaque jour qui naît trouve prêts au travail. Quand une amertume trop vive l'étreignait au coeur, elle regardait ces bêtes aux naseaux fumants aidant à ouvrir le sol fertile, elle les caressait de la main et s'arrêtait une minute pour reprendre courage.

Un matin de mai, vers sept heures, elle entendit le galop d'un cheval qui s'arrêtait devant Trémolin et à travers les guérets elle vit accourir à elle tout en nage, bouleversé, joyeux presque, le juge de paix.

—Le docteur Brissey est mort! lui cria celui-ci du plus loin qu'il l'aperçut.

—Mort! si vite? interrogea-t-elle.

—Il a été assassiné cette nuit, reprit M. Remy.

—Assassiné! comment? demanda Mme Brissey, toute troublée.

—Marianne, la bonne, en entrant au petit jour dans la chambre, a trouvé son maître mort. On m'a appelé tout de suite. J'ai rencontré, en chemin Bonnassieux, l'officier de santé, et l'ai amené avec moi; il a constaté des marques de strangulation. Le juge d'instruction vient d'arriver. C'est un crime épouvantable... Enfin il faut prendre vos mesures comme héritiers. Où est M. Pierre?

—Chez lui, sans doute. Venez...

Mme Brissey et le juge de paix montèrent à la chambre qu'occupait Pierre, dans un petit pavillon attenant à la ferme.

Ils entrèrent. La chambre était vide.

—Est-ce qu'il est déjà sorti? demanda Remy.

—Non, certes..."

M. Remy regarda le lit qui n'était pas défait.

Une pensée horrible, précise, aiguë comme un coup de couteau, venait de frapper le juge de paix. Il pâlit horriblement.

—Cela vous contrarie bien de ne pas trouver Pierre? demanda Mme Brissey.

—Oui, c'est ennuyeux."

Mme Brissey appela Gothon. Gothon n'avait point refait le lit et assura que M. Pierre n'était point rentré coucher. Personne, du reste, à Trémolin ne l'avait vu depuis la veille, à huit heures du soir.

—Envoyez-le-moi tout de suite, dit M. Remy en s'éloignant.

Quand M. Remy eut fait un kilomètre, il s'arrêta. Il était à l'endroit dit la Cressonnière, et ce lieu rustique et charmant assista à un des plus terribles combats qui se soient livrés dans une conscience humaine.

Le cheval buvait l'eau claire qui glissait sur un tapis de cresson lavé incessamment par cette source: l'homme pensait...

Il était agité d'un pressentiment sinistre. Il se sentait maître encore pour un instant d'épargner une douleur affreuse à une femme qui était une sainte. D'un autre côté, sa conscience de magistrat lui défendait de conseiller un mensonge. Un moment il retourna son cheval du côté de Trémolin, puis brusquement il revint sur ces pas et arriva bride abattue à Saint-Julien.

Quand M. Remy entra sur la place, les événements avaient marché; il n'était plus l'arbitre de la situation.

Déjà une sourde rumeur circulait, accusant confusément Pierre Brissey. Tout le monde savait qu'il n'y avait pas de testament, et l'opportunité de cette mort, qui donnait cinq millions à des gens menacés d'être chassés de leur ferme, semblait crier la culpabilité. On n'ignorait pas que le docteur Brissey ne recevait personne. Il fallait, pour avoir pu pénétrer chez lui, avoir invoqué un prétexte, un nom, un motif plausible.

(A Suivre).

PAGES CANADIENNES OUBLIEES

LA GUERRE AU MEXIQUE.

La révolution que traverse le Mexique nous remet en mémoire les pages admirables écrites par notre regretté compatriote, Faucher de Saint-Maurice, sous le titre *De Québec à Mexico,* à la suite de sa campagne avec l'armée française en 1865.

On était sous le règne de la terreur. Juarez gouvernait par le massacre, le vol, le pillage et l'infamie. Un immense cri de désespoir planait sur le pays, et les voix des victimes se perdaient au milieu des blasphèmes des bandits. Le drapeau français, dernier emblème de liberté, était sali, insulté, traîné dans la boue; quiconque se réclamait de sa protection était jugé coupable de haute trahison. La cause de la civilisation était atteinte en plein dix-neuvième siècle, les cris de liberté étouffés, les appels de secours impuissants. En Europe, la presse s'était émue, on lisait avec frémissement le récit de ces hontes, de ces horreurs mais personne ne répondait à l'appel. Il fallait que la France, protectrice des opprimés, se levât enfin pour aller combattre Juarez et rendre le Mexique à la civilisation.

Laissons Faucher de Saint-Maurice définir la position de l'armée française, dans ce pays sauvage et inconnu:

Au milieu de ces scènes de meurtre et d'abomination, l'armée française, calme, intrépide, l'arme au bras, accomplissait noblement sa mission. A l'assassinat, elle ne répondait que par la douceur et les bons traitements envers les pionniers qui lui tombaient sous la main; aux vols et au pillage, elle opposait la plus stricte honnêteté dans les transactions avec la population; à la duplicité et à la couardise, elle offrait en spectacle son sang et son incroyable dévouement.

Mais à quoi pouvait servir tout cet esprit d'abnégation et de sublime sacrifice, en face de gens habitués à ne faire la guerre que comme but d'existence, à ne gagner leur pain quotidien qu'au moyen de *pronunciamentos!*

Au Mexique, faire un pronunciamento, c'est s'accrocher un sabre au côté, se mettre un pistolet au poing, un bandeau sur la figure pour ne pas être reconnu, puis aller attendre au coin d'un bois, au fond d'un ravin, le voyageur et la diligence qui vont passer, et là, voler au premier tout ce qu'il possède, après l'avoir assassiné. Faire un pronunciamento, c'est se donner un brevet de colonel ou de général, et profiter de l'obscurité de la nuit pour massacrer, jusqu'à ce que les bras tombent de lassitude, ses concitoyens, ses parents, ses amis, sous prétexte que le salut de l'Etat l'exige. Faire un pronunciamento, c'est voler son pays, sa mère, sa femme, son église; c'est de vice royauté espagnole devenir successivement indépendant, empire gouvernement provisoire, république fédérale, république centrale, dictature absolue, république centrale de nouveau, république simple, gouvernement provisoire, empire une seconde fois, puis anarchie; c'est pendant cinquante ans marcher jusqu'aux genoux dans le sang de la guerre civile, et regarder passer avec ce petit air de nonchalance créole qui sent la pointe d'un stylet, treize dictateurs, trente et un présidents, et les cadavres de deux empereurs assassinés! Faire un pronunciamento, c'est se rendre à l'histoire par le sentier du bagne.

C'était en face de celle vile crapule que le devoir avait placé le soldat français, accoutumé à ne lutter que contre un ennemi loyal et courageux, et qui, après douze mois de pareille guerre, ne pouvait encore s'habituer à se convaincre que la nature eût fait du peuple mexicain une monstruosité morale. L'écorce était gangrenée, disait-il, mais le coeur devait être encore bon; le principal était d'engager ces gens à suivre les exemples de grandeur d'âme qu'on leur montrait, et le troupier, avec cette sainte idée, allait toujours, courbant le dos sous l'exigence de la consigne que lui criaient ses supérieurs:

—Patientez! patientez toujours!

... ...

Nuit et jour, c'était des marches et des contremarches, par la pluie, par le vent, par le soleil des alertes, des combats disproportionnés, des victoires impossibles et des chasses échevelées livrées à un ennemi qui faisait la guerre comme le jaguar de ses forêts, en se glissant en tapinois derrière un quartier de rocher, y attendant à l'affût le moment de bondir sur la victime et de promener doucement sa patte sur ses chairs sanglantes, pour ne pas trop user ses griffes.

Voilà la guerre à laquelle se sont brisées pendant six ans les troupes françaises au Mexique.

Les diplomates ont appelé cela l'intervention, l'étranger un coup de main, l'Europe une vie de guérilleros, et le soldat qui tirait son coup de carabine, tombant et mourant silencieusement, l'appelait simplement son service.

Faucher de Saint-Maurice a fait la campagne du Mexique comme officier d'ordonnance d'abord, et plus tard comme capitaine du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Cela dura trois ans: trois ans de privations, de fatigues, d'ennui, d'alertes, dont on ne saurait se faire une idée.

Depuis trois ans, dit-il, le sang de la France était là qui coulait inutilement pour la régénération de cette race maudite. Bien des nobles intelligences, bien des officiers pleins de jeunesse et d'avenir étaient tombés le long de ces étapes sans haltes, qui se faisaient à la poursuite d'un ennemi insaisissable. Les croix de bois du chemin commençaient à se grouper trop nombreuses, et autour du feu de chaque bivouac, dans la chambrée de chaque caserne, s'élevaient des murmures contre la politique de l'empereur Maximilien, toujours inclinant vers la clémence et la douceur, et, avec ce système philanthropique, faisant des amnistiés de la veille les bandits du lendemain.

Enfin, l'armée française fut rappelée. Le Mexique était devenue une mare de sang, et il ny avait plus d'espoir pour le recouvrement de sa liberté.

La tranquilité n'était plus trouvée que dans les rares endroits que protégeaient encore les plis du drapeau de la France, de ce drapeau qui venait de recevoir l'ordre de s'en retourner flotter sur le sol de la patrie. A mesure qu'il se retirait, on voyait des familles entières s'asseoir auprès des ruines fumantes de leurs habitations, puis sangloter amèrement sur les cadavres de leurs enfants assassinés. Les lueurs rougeâtres de l'incendie annonçaient partout les progrès que faisaient les terribles bandes; la mare de sang allait grandissant toujours, et quand le dernier peloton d'arrière-garde fut embarqué, quand le dernier clairon eut jeté sa dernière fanfare à l'écho des Cordillières, une immense clameur s'éleva des ruines de ce pays de malédiction.

La révolution venait de lutter avec les principes du droit et la sainteté de la justice. A force d'ignominies et de lâchetés, elle avait réussi à les navrer de dégoût, et maintenant qu'ils partaient, elle riait aux éclats, en contemplant l'immense champ qui allait être ouvert à ses appétits sanguinaires.

Le 4 juin 1865, le capitaine Faucher s'embarquait à Vera-Cruz pour revenir au pays, blessé, mais emportant la satisfaction d'une campagne qui vaut bien des vies de combat et de gloire.

Rappelons que notre officier, ayant alors vingt ans à peine, fit quatre campagnes, assista à onze combats, à d'Oajaca et de Saltillo, eut un cheval tué sous lui, reçut deux blessures, se vit citer deux fois à l'ordre du jour de l'armée, et fut fait prisonnier de guerre à la suite d'une rencontre au col de la Angostura.

Sur le point d'être fusillé au soleil levant,—c'était alors l'heure des exécutions,—il fut changé, la veille au soir, contre un général ennemi.

Outre la médaille du Mexique, la croix de l'ordre militaire de la Guadeloupe, qu'il reçut de la main de feu l'empereur Maximilien, devant le front de bataille du 3e zouave, le 18 avril 1865, fut la juste récompense de sa conduite.

La croix de la Légion d'honneur est venue, quelques années plus tard, réparer un oubli et confirmer les titres de notre compatriote, à ces distinctions militaires.

NOUVELLES REGIONALES

BONNYVILLE, ALTA.

Un grand dîner, suivi d'une soirée, avait lieu récemment chez M. O. Martel, de Bonnyville. Un grand nombre d'invités assistaient à cette charmante fête.

Les invités ne se sont retirés que fort tard, enchantés de l'accueil qui leur avait été fait par M. et Mme Martel et leur fille Florentine.

Naissance.—M. et Mme Adélard Bélanger font part de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Eugène, Arthur. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Ouimet. Le Rév. P. Thérien, de St-Paul, baptisa le nouveau né.

M. et Mme Emile Baril font également part de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Lucien. Parrain et marraine, M. Eug. Baril et Melle Ernestine Ouimet. Le baptême a été donné par le Rév. P. Legolf, du Lac Froid.

La saison joyeuse du carnaval s'est écoulée gaiement et diverses soirées ont eu lieu chez nos gens au milieu de la gaieté et de l'entrain de tous. Le 18 février notamment avait lieu une charmante soirée chez M. T. Blais, à laquelle assistaient la plupart de nos jeunes gens et jeunes filles.

Tous les invités gardent un bon souvenir des heures agréables passées dans l'hospitalière demeure de M. et Mme Blais.

Plusieurs colons qui étaient allés faire la pêche au Lac Froid sont de retour sur leur terre après une saison fructueuse. Au nombre de ces industrieux compatriotes nous mentionnerons MM. N. Côme, Ouimet, Damien, Chatel, Aimé Marcotte, Albert Labrasse et Chalut.

Mme W. Ouimet est allée dernièrement à St-Paul des Métis pour voir sa fille pensionnaire au couvent des soeurs. MM. Ph. Ouellette et Jos. Baril se sont également rendus à St-Paul pour affaires.

M. Grace vient de faire l'acquisition à Mose Lake, d'un troupeau d'animaux pour la somme de $1,300. Cet achat montre bien quel cas les acheteurs font de nos superbes animaux, malgré l'éloignement des voies ferrées.

Le dimanche gras, M. et Mme Wilfrid Ouimet invitaient leurs nombreux amis à se réunir chez eux.

On s'amusa ferme. Plusieurs artistes amateurs charmèrent l'assistance par des chansons, des morceaux de musique, des déclamations, etc.

Mme Ouimet et ses filles, Melles Bertha, Flavienne et Ernestine, méritent des félicitations pour la façon charmante dont elles firent les honneurs de la maison. Ce ne fut qu'au matin que les amis se décidèrent à se séparer.

La saison du carnaval se termina le mardi gras par une amusante réunion chez M. Chatel.

C'est ainsi que nos compatriotes de Moose Lake savent charmer à la vieille façon canadienne, les longues soirées d'hiver.

HOWELL, SASK.

Naissance.—M. J. H. Lemyre, ex-marchand général d'Howell et Mme Lemyre font part à leurs nombreux amis de la naissance d'un fils qui a été baptisé sous les noms de Joseph, Justin, Donatien. Parrain et marraine, M. Art. Lemyre et Melle Anna Gillisson.

Nos félicitations aux heureux parents.

TRIBUNE LIBRE

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

Duck Lake, Sask., 11 mars.

Monsieur le rédacteur du

Courrier de l'Ouest.

Dans une correspondance intitulée: "Nécessité de l'édification d'une église pour les Canadiens de langue française", publiée par l'un de vos confrères, une "mère de famille" a dit de bien **grosses vérités qui méritent de retenir l'attention.**

Tout d'abord cette brave mère de famille constate:

"On nous avait promis églises et écoles de notre langue—j'arrive et je ne trouve pas tout ce que j'avais cru rencontrer. A l'école tout est anglais et c'est à peine si l'on accorde une demi-heure à l'enseignement du français..."

Cette constatation est malheureusement conforme à la vérité en Alberta et en Saskatchewan.

Dans les écoles laïques ou religieuses, le français n'est enseigné que pendant une demi-heure par jour; et souvent quel triste enseignement!

Presque dans toutes les écoles le français est considéré comme quantité négligeable. Pas un seul inspecteur d'école ne s'occupe de cet enseignement pour la raison bien simple qu'il n'en est point qui sache le français.

On affirme cependant bien haut, qu'au moment de la création des deux provinces jumelles, il y avait plus de 20,000 Canadiens-Français dans les territoires du Nord-Ouest. Or, depuis cette époque, six ans bientôt, jamais un inspecteur d'école canadien français n'a été nommé. Où est donc cette influence que l'on se plait à mettre en avant parfois?

Il est bien vrai que le nombre ne saurait entrer en ligne de compte, lorsque les unités ne sont pas unies entre elles et ne s'efforcent pas vers le même but.

Au point de vue de la loi, j'estime que nos compatriotes du Manitoba occupent une position inférieure à la nôtre; cependant grâce à un travail acharné, à la fois intelligent et patriotique, on a réussi immédiatement après le règlement de 1896 à faire nommer un inspecteur d'écoles français.

Je ne crains pas d'avouer que dans nos écoles du Manitoba, on enseigne plus de français que dans celles de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Tous les amis véritables de l'enseignement français dans l'Ouest désirent ardemment la nomination d'un inspecteur delangue française comme le seul moyen de préserver l'enseignement français de disparaître graduellement. Tant que les enfants ne seront pas interrogés sur les progrès qu'ils ont accomplis dans notre langue par un inspecteur français cet enseignement demeurera négligé dans nos écoles.

Une nomination de ce genre ne tarderait pas à être un fait accompli si le clergé, les commissaires d'école et les parents de langue française, réunis en congrès pour chacune des deux provinces, émettaient un voeu de ce genre, sous forme de résolution et le faisaient parvenir au gouvernement provincial. J'aime à croire que ni le gouvernement d'Alberta ni celui de Saskatchewan ne se

(Suite à la page 6)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI, 16 MARS, 1911.

Le Courrier de l'Ouest et la Colonisation

Dans le but de répandre, parmi nos compatriotes établis dans les Etats-Unis de l'Est, une connaissance large et approfondie des ressources offertes par les provinces de l'Ouest aux colons canadiens-français, nous publions depuis la semaine dernière, en plus de notre tirage habituel, une édition spéciale de 1,500 numéros qui sont répandus dans la plupart des centres franco-américains du Maine, du Massachussetts. du New Hampshire et du Rhode Island.

Nous continuerons la publication de cette édition spéciale durant plusieurs semaines consécutives.

Il importait, au début de la saison d'immigration de 1911 de tenter un effort spécial pour inciter nos compatriotes, établis de l'autre côté de la frontière, à venir prendre leur part de ces terres fécondes de l'Ouest canadien, qui sont devenues aujourd'hui le but vers lequel convergent les aspirations des immigrants d'Europe et d'Amérique.

En assumant, sans hésitation, les frais que comportent le tirage et la distribution de 1,500 numéros supplémentaires, et cela pendant plusieurs semaines, nous croyons que notre journal s'est maintenu à la hauteur de la tâche que lui crée son titre d'organe de colonisation française de l'Ouest.

Afin de rendre notre initiative plus profitable encore, pour la belle cause de l'immigration des nôtres dans l'Ouest, nous demandons à nos correspondants de collaborer activement pendant les quelques semaines prochaines à ce mouvement de rapatriement de nos compatriotes établis aux Etats-Unis.

Ils nous seront des collaborateurs précieux en nous envoyant tous les renseignements susceptibles de faire connaître les ressources respectives de leur région ainsi les avantages d'un établissement: terres encore libres, travail possible aux environs, etc.

Ces renseignements, parfaitement conformes aux conditions existantes, contribueront largement à donner, aux ouvriers canadiens-français des Etats de Nouvelle-Angleterre, un aperçu exact de ce que notre région leur offre. Ils feront ainsi un parallèle entre leur vie actuelle et celle qui serait leur, s'ils se décidaient à venir nous rejoindre, et nous ne doutons pas que la comparaison soit pleinement à l'avantage de nos prairies de l'Ouest.

Nos correspondants peuvent de la sorte gagner à leur groupement de précieuses recrues, et leurs efforts auront le double mérite: d'avoir contribué à rapatrier au pays les compatriotes qui s'y créeront un nouveau foyer et d'avoir augmenté, d'une ou de plusieurs unités la population de leur localité ou de leur région.

Il est fort probable que la semaine prochaine notre tirage supplémentaire atteindra 2,000 numéros, car notre initiative est accueillie avec faveur et de partout nous viennent des demandes de journaux supplémentaires.

Jamais l'occasion n'a été plus propice pour les Canadiens-Français de l'Ouest de faire connaître la situation exacte aux Franco-Américains.

Nous avons le ferme espoir qu'il ne la laisseront pas échapper et qu'ils seconderont nos efforts de tout leur pouvoir.

Le Parler Français

Tandis que l'un des débats parlementaires les plus vifs, que les annales de la Confédération aient jamais enregistrés, battait son plein à Ottawa, quelques amis dévoués de la langue française, savants modestes et patriotes sincères, se réunissaient tout récemment à Québec pour s'occuper sans réclame tapageuse ni ostentation de l'avenir du bon parler français en Canada.

Au cours de ce congrès sans visée politique on a présenté des travaux, fait des conférences, émis des voeux, formé des projets; tout cela pour la préservation du doux parler de nos aïeux, et pour la propagation de l'idée française bien comprise, l'idée française créatrice d'oeuvres de civilisation et inspiratrice des plus beaux dévouements.

Cette année, ce congrès de braves gens a emprunté une importance exceptionnelle à la résolution adoptée à l'unanimité, qui convoque pour l'an prochain, à Québec, les représentants de tous les groupes français d'Amérique afin de les unir entre eux pour la défense de notre langue, de sa pureté et de ses droits constitutionnels.

Il appartenait à la "Société du Parler Français", en raison même de sa composition éclectique qui écartera toute idée d'ingérance politique, de prendre l'initiative de cette campagne, dont l'idéal est synthétisé dans les deux premiers paragraphes de la résolution:

"Attendu que les Canadiens-"Français et les Acadiens ont hé"rité de leurs ancêtres, les fonda"teurs de laNouvelle-France,de l'a"vantage de parler la langue fran"çaise; qu'un sentiment élevé et "respectueux à la fois leur fait u"ne obligation de parler et d'é"crire cette langue aussi purement "que possible; et que, d'autre part, "des raisons pressantes et d'un "ordre immédiatement pratique "les engagent à garder intact le "patrimoine de leur idiome natio"nal;

"Attendu qu'en effet les tradi"tions de notre race montrent que "c'est, pour une grande part, à l'u"sage et à la culture de la langue "française qu'elle doit la conser"vation de sa foi, de ses moeurs, "de son caractère; et que cette "langue doit être dans l'avenir, "comme elle l'a été dans le passé, "la sauvegarde de notre nationa"lité et la gardienne de nos sou"venirs... etc."

Le projet du Congrès de 1912 rencontrera, sans aucun doute, les encouragements les plus vifs et les dévouements les plus complets dans les milieux de langue française au Canada, dans les Etats-Unis de l'Est et en Louisiane. Chez nos compatriotes anglo-saxons mêmes, qui reconnaissent publiquement aujourd'hui que la perpétuité de la langue et des traditions françaises est une sauvegarde pour l'entité canadienne, ce projet dégagé de toute préoccupation politique ne pourra rencontrer qu'une sympathie large et dévouée.

Assuré d'un tel succès ce congrès constituera sans contredit la manifestation du sentiment français la plus intéressante qui se soit encore déroulée sur le sol d'Amérique.

En attendant que la "Société du Parler Français au Canada" ajoute cette nouvelle page à ses annales déjà glorieuses, il nous semble à propos de relever ici les paroles que prononçait récemment, à l'Académie Française, le poète Jean Richepin, à l'occasion de l'attribution d'un des prix de l'illustre compagnie à la "Société du Parler Français":

"J'ai parlé tout à l'heure du Canada, et j'ai passé très vite, parce que je ne voudrais pas manger le peu de temps qui sera si délicieusement fêté et pleuré par les poètes que vous entendrez; néanmoins je ne puis m'empêcher de donner un petit souvenir à part à ce Canada, qui est le conservatoire, le musée de notre vieille langue française du XVIIe siècle. C'est là une fleur particulière que nous pouvions croire morte et ne se rencontrant plus que dans les herbiers; or, elle a conservé là-bas tout son parfum, et quand on lit certains poèmes canadiens, il semble qu'on respire une fleur sortie du terroir même de la France, de l'un de nos villages français. Et c'est en effet un village français, puisque c'est un village du Canada."

"L'Académie Française, qu'on trouve, vous le voyez, beaucoup plus souvent qu'on ne se l'imagine, là où elle doit être, a rendu cette année un hommage particulier à une société canadienne qui s'occupe là-bas de garder cette vieille langue française des anglicismes essayant d'y pénétrer. Ils ont bien raison; cette vieille langue, qui est en même temps une langue de musée et une langue vivante (ce qui est rare) doit être conservée."

Une opinion française sur la Réciprocité

Un journal, auquel sa situation dans la presse mondiale donne une grande autorité, la *Revue des Français*, de Paris, consacre un article très documenté et fort intéressant à la situation du Canada dans l'Empire, à propos de la convention commerciale entre notre pays et les Etats-Unis.

Après avoir fait allusion au rejet par la Chambre anglaise de l'amendement de M. Austain Chamberlain "regrettant le refus persistant du gouvernement de Sa Majesté à modifier le régime fiscal du pays" l'auteur de l'article déclare:

"Cette convention commerciale se distingue des accords du même genre par l'importance de ses répercussions politiques. C'est un très intéressant chapitre d'histoire contemporaine."

Ce qui semble surtout frapper l'écrivain, c'est que le Canada, qui est pourtant une colonie anglaise, jouisse d'une autonomie si complète qu'il est maître de sa politique fiscale, sans réserve aucune, et que l'approbation donnée par le gouvernement britannique à la législation votée par les Chambres des Colonies autonomes ne soit dans la pratique qu'une formalité.

C'est là, en effet, ce qui distingue le système colonial de l'Angleterre, que lui envient aujourd'hui tous les autres pays. C'est là, aussi, ce qui peut expliquer, en dehors de sa puissante marine, son influence si universelle, et comment l'on peut dire, de nos jours, que le soleil ne se couche pas sur ses possessions.

C'est cette politique qui a fait du Canada un grand pays; c'est celle-là, encore, qui a gagné à l'Empire, les sympathies de l'Afrique-Sud, et qui est appelée, espère-t-on, à pacifier l'Irlande.

Mais continuons l'examen que l'auteur de l'article fait de la politique fiscale du Canada, de l'arrangement canado-américain et de sa portée.

"Le régime douanier en vigueur au Canada, dit-il, divise les pays étrangers en trois catégories:

1°. L'Angleterre et ses possessions, en faveur desquelles a été inauguré, depuis 1897, un système de "préférence" (ou rabais) sur le tarif général canadien. Cette préférence est aujourd'hui d'un tiers du montant des droits à percevoir sur les produits taxés.

2°. Les pays auxquels le Canada a accordé certaines concessions, en vertu d'accords spéciaux. La France, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne (tout récemment), sont de ce nombre. Ces concessions s'approchent parfois d'assez près sur certains articles, de la préférence accordée aux marchandises anglaises. En aucun cas, elles ne la dépassent.

3°. Les pays dont les importations au Canada sont soumises au tarif général ou plein tarif. Les Etats-Unis étaient sur cette liste des non-favorisés. La nouvelle convention les en fait sortir. Ils vont entrer dans le second groupe et y prendre la première place.

Pour fixer les idées sur le rôle respectif des trois groupes, l'auteur cite les chiffres suivants des importations, au Canada, pour 1908-1909:

Le premier groupe importa pour $90,000,000, le second pour $93,000,000, et le troisième pour 225 millions. Ce dernier chiffre se décompose en 200 millions d'exportations des Etats-Unis et 25 millions de provenances diverses. Les Etats-Unis comptent donc à eux seuls autant que l'ensemble des autres pays, y compris l'Angleterre, dans le commerce d'importation au Canada. Ceci met en évidence l'intérêt qui s'attache à l'accord récemment intervenu.",

L'auteur se demande si un changement aussi accentué et soudain dans les relations commerciales entre les deux pays, n'apportera pas au début quelque fâcheuse perturbation dans l'économie générale des affaires du Canada. "Les courants commerciaux disposés et organisés dans ce pays de l'Ouest à l'Est, devront en grande partie prendre une orientation du Nord au Sud, et cette évolution n'est point préparée."

Mais il ajoute que si le coup de barre est un peu brusque, il était nécessaire, car il est difficile de mépriser les réalités géographiques, ajoutant, après le "Spectator", de Londres, que c'eut été une absurdité contre nature de la part du Canada de tenir sa porte fermée à son puissant voisin, afin d'ouvrir plus large celle qui regarde l'Angleterre à travers l'Atlantique.

L'auteur de l'article que nous analysons, croit que l'entrée libre des produits alimentaires canadiens sera un bienfait pour les Etats-Unis tout autant que pour le producteur qui trouvera à sa portée un marché libre s'élargissant chaque année. Ce dernier pourra se procurer en échange, dans des conditions moins onéreuses et avec plus de facilité, le matériel et les instruments nécessaires à ses exploitations.

L'auteur fait remarquer encore que la déversion d'une grande partie de la récolte canadienne vers les Etats-Unis aura pour effet une certaine augmentation du prix du blé canadien sur le marché de Londres, et qu'il en sera de même pour d'autres produits de grande consommation.

Quant aux produits d'exportation européenne vers le Canada, beaucoup d'entre eux vont se trouver en présence d'une concurrence américaine difficile à soutenir, et pour quelques-uns, impossible.

Voilà comment on s'occupe de la convention commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, et comment, en résumé, on apprécie cet acte important de notre autonomie, en Europe.

Conférences dans le comté de Pakan

Ainsi que nous le relations brièvement la semaine dernière, le ministre de l'Agriculture d'Alberta vient de décider, qu'au cours de l'été prochain, de nombreuses conférences agricoles auraient lieu dans les régions de St-Paul des Métis, Lac St-Vincent. Brosseau, Moose Lake, etc.

Ces conférences qui ont été décidées sur les instances de l'hon. P. Ed. Lessard, député du comté, concerneront la culture des céréales et l'élevage rationnel des animaux.

Le ministre a jugé préférable, pour diverses raisons, que ces conférences soient données durant la belle saison; l'une des principales est qu'en hiver la plupart des nouveaux colons s'éloignent de chez eux, soit pour aller travailler dans les chantiers de bois, soit pour faire des charrois, et qu'ainsi il est fort difficile de grouper des auditoires nombreux.

Nous avons dit que ces conférences seront très nombreuses; les endroits où elles auront lieu seront choisis de telle sorte que les fermiers n'aient pas à se déplacer trop loin pour être en mesure d'y assister.

Nous croyons que les fermiers du comté de Pakan, où nos compatriotes sont établis en nombre considérable, saisiront avec empressement l'occasion qui leur est fournie d'acquérir une science pratique plus étendue de la culture et de l'élevage, et qu'ils tiendront à honneur de faire de ces conférences un succès égal à celui que viennent de remporter des conférences analogues tenues dans l'Alberta centrale.

Nous annoncerons en temps opportun la date et le lieu de chacune de ces intéressantes conférences.

Echos et commentaires

Nous lisons dans le dernier *Bulletin*" de la Canadienne de Paris:

"Notre excellent confrère *Le "Courrier de l'Ouest*, d'Edmonton, "qui est le journal le mieux com"posé de l'Ouest canadien, nous "fait l'amabilité de citer souvent "la *Canadienne* et de louer son "oeuvre. il a bien voulu, dans un "de ses derniers numéros, repro"duire le rapport de l'Assemblée "générale de notre secrétaire et "faire connaître, ainsi, les efforts "de notre association. Nous lui "adressons nos vifs remerciements."

La tâche à laquelle se dévoue avec une si belle ardeur notre courtois confrère parisien, nous est profondément chère et nous nous plaisons à assurer ici la *Canadienne* que notre entier dévouement est acquis depuis longtemps à la cause de l'amélioration des relations franco-canadiennes que cette vaillante association a entrepris de défendre.

Nous serons toujours heureux de collaborer dans la mesure de nos forces à ce louable mouvement de rapprochement entre deux pays, pour qui tant de motif d'une amitié commune existent.

J. H. Monkman qui fut secrétaire de Louis Riel, durant la fameuse campagne de 1885, vient de mourir dans un hôpital d'Edmonton.

Monkman habitait depuis plusieurs années Peguis, localité située au nord de Vermilion, Alta.: il avait été intimement mêlé à la rebellion des Métis. Son rôle de secrétaire en faisait le confident de Louis Riel et par cela même Monkman fut l'une des âmes dirigeantes du mouvement.

Monkman réussit plusieurs fois à traverser les lignes anglaises pour aller porter des ordres du chef métis. En une circonstance il dût demeurer tapi dans un buisson pendant deux jours en plein milieu du camp anglais, et il ne put reprendre sa liberté que lorsque les troupes fédérales quittèrent l'endroit où elles campaient.

Après l'arrestation de Riel, Monkman se refugia à Rousseau. Minnesota, où il demeura pendant plusieurs années. Après l'amnistie il se décida à revenir au Canada, et il s'établit sur une terre au nord de Vermilion. Avant de rentrer au Canada, Monkman détruisit tous les papiers et documents relatifs à la rébellion qui était demeurés en sa possession lors de l'arrestation de Riel.

On annonce d'Ottawa que, pour la première fois dans l'histoire du Parlement canadien, des appareils cinématographiques et phonographiques ont été disposés autour de la tribune de la Chambre pour recueillir les paroles et les attitudes de Sir Wilfrid Laurier au cours de sa longue et éloquente défense du traité de réciprocité.

Si donc les essais sont couronnés de succès, il sera possible que de tous les points du Canada et même de l'étranger nous entendions la parole même du premier-ministre exposant ses arguments en faveur du traité et que nous retrouvions en une image vivante ses gestes et ses attitudes favoris.

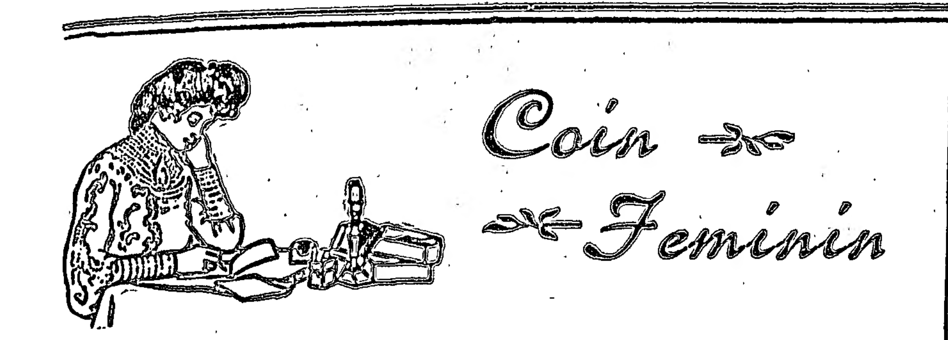
Ce sera une ère nouvelle dans notre histoire politique, et nul grand homme public au Canada ne pourra se plaindre, dorénavant, que sa voix ne puisse être entendue d'un bout à l'autre du pays.

Et cela nous porte à penser ce qu'aurait pu être l'influence de l'histoire des grands hommes dans le monde, l'impression causée par leur présence cinématographique sur les générations qui se sont succédées depuis eux, si ces merveilleuses inventions de la photographie animée et du phonographe avaient été découvertes de leur temps. Sans remonter au delà du siècle dernier, qui n'a pas senti le désir insensé, dirons-nous de voir et d'entendre le plus grand guerrier des temps modernes, le plus grand génie de ces temps, le grand Empereur Napoléon Ier, dont l'histoire a été défigurée, soit qu'on en fit un monstre, ou un dieu, mais dont le souvenir vivra éternellement grand, et dont personne n'a pu contredire le charme infini ou l'autorité sublime de la voix, le regard subjuguant, profond et doux, tout à la fois, l'attitude souveraine en public, bourgeoise chez lui, digne et imposante partout?

Il ne s'en est fallu que d'un peu moins d'un siècle seulement, pour que ce rêve se réalisât. Qu'est-ce que cela, dans l'immense période qui s'est écoulée depuis la création du monde!

En vérité, les générations futures ne se plaindront pas de n'être pas infiniment plus favorisées que nous.

Elles pourront voir "vivants", les grands hommes morts depuis des siècles(



CHRONIQUE

Il est un petit chemin tortueux, bordé de broussailles si proches qu'en étendant les mains on les toucherait — un amour de petit chemin, dans ce pays où les routes larges et droites, jalonnées de poteaux, de clôtures, ont le pittoresque de corridors de couvent. En été, il est joyeux et frais; en automne, les saules pleurent leurs feuilles d'or sur lui; en hiver, il n'est pas de blancheur plus pure que la sienne. Hiver, été, automne, nous aimons à nous y promener, mon chien tout noir, mon cheval tout noir et moi...

Comme tous les deshérités à qui l'on accorde une parcelle d'affection, mon petit chemin, à cause de la préférence que je lui accorde sur la grande route, sait, parfois, me prouver sa reconnaissance de délicate façon. C'est lui qui m'offre les premiers bourgeons soyeux, qui sont presque des fleurs au sortir de notre hiver de six mois; les premières fraises, les premières églantines, je les cueille dans ses recoins ombreux ou ensoleillés, et ces petits présents, entre nous, entretiennent l'amitié plus vive. Or, le petit chemin, en sa philosophie de pauvre chose sur laquelle on marche depuis si longtemps, comprend qu'il fait bon de se reposer lorsque l'on est très las et que le soleil invite davantage à la rêverie qu'à l'action... Hier, avec des grâces coquettes, il roula sous mes pas deux feuillets parfumés au benjoin, couvert d'une haute écriture. D'où venaient-ils? à qui étaient-ils destinés? Voilà, ce que le petit chemin ne me dit pas.

Afin de vous rendre complice de mon indiscrétion, je copie, pour vous, le billet.

"...Je rentrai, à l'hôtel, triste, abattue, "désenchantée", pour employer l'épithète de notre grand ami illustre... Eh, quoi! nous avons fait une révolution pour libérer nos chevilles des bracelets d'or, signe de notre servitude; nous avons lutté de toutes nos énergies neuves de femmes nouvelles pour conquérir le mystérieux enveloppement des jupes qui tombent souples sur la pointe des bottines; pour nous rapprocher de la mentalité de nos soeurs lointaines nous avons voulu revêtir leurs costumes!... O, petite fleur amie! vous que j'ai vu, à mon départ pour le pays de nos rêves, pleurant affaissée dans vos voiles et frémissante du désir de fuir l'humiliation du maître despotique, dois-je vous confier ma désillusion?...

Je viens de croiser sur le Bouvelard—le Bouvelard dont la description lue et relue dans les romans à couvertures jaunes nous enthousiasmait—je viens de croiser une femme revêtue d'un costume qui voudrait parodier le nôtre! Vous ne pouvez rien imaginer de plus laid, de plus inesthétique que cette jupe qui ressemblait à un pantalon. Des gamins suivaient en sifflant; cela m'a fait songer à nos premières sorties, là-bas, et je suis devenue triste..."

L'écriture trop grande avait dû faire déborder sur un troisième feuillet les impressions de tristesse de la correspondante inconnue.

Je ne désespère pas, qu'un jour, mon petit chemin m'offre ce troisième feuillet et les suivants peut-être. Ne serait-ce pas intéressant de connaître l'opinion de cette mystérieuse voyageuse sur la "jupe-harem"?

MAGALI.

Bonheur

Le soir nous enveloppe, indiciblement doux,
Comme un regard d'amour se promenant sur nous.
L'Heure passe là-haut, penchant un peu son urne
Pleine de paix divine et de rêve nocturne.
La caresse de l'ombre éclatante du ciel
Emplit le coeur de joie et la bouche de miel.
La calme Nuit étend son empire tranquille.
Le bienfait du silence approche de la ville...
Et nous sommes tous deux sans parole, songeant
A la sainte splendeur des points d'or et d'argent,
Heureux, loin du Réel jaloux qui nous réclame,
Comme s'il nous pleuvait des étoiles dans l'âme!

ALBERT LOZEAU.

CAUSERIE DE CORDON-ROSE

L'élégance de la femme de l'Ouest, —je parle plus spécialement de la femme qui vit à la campagne—a cela de spécial qu'elle doit, avant tout, être pratique, simple, exempte de franfreluches et de recherches, pour demeurer de bon goût.

L'idéal de raffinement et d'harmonie qui anime toute femme se réalisera en une formule sobre.

N'être pas obligée de sortir, de recevoir, et rester soignée dans sa tenue; ne pas infliger au mari, aux enfants, la vue d'un attifement sans ordre; apporter à ses cheveux, à ses mains, les soins que leur doit une femme bien élevée: il n'en faut pas plus à l'élégance de la femme de l'Ouest.

Ce programme, pour si simple à suivre qu'il paraît au premier abord, ne demande pas moins une attention ferme et une vigilance, constante. La plus légère négligence entraîne bientôt à sa suite les petites compromissions que l'on établit si facilement avec sa conscience! Et grâce à nos occupations intérieures et extérieures, les excuses légitimes ne nous manquent pas.

Il nous faut donc établir une règle fixe, et s'attacher à ne pas y déroger. Nos fillettes trouveront, d'ailleurs,dans notre exemple, une leçon qui nous payera amplement de la contrainte subie. Rien n'aura une influence plus précieuse sur leur éducation que la vue d'une maman à la propreté raffinée, à la coquetterie discrète et leur jeune âme s'imprègnera de cette délicatesse qui fait les femmes vraiment distinguées.

L'élégance ne doit pas seulement se manifester par l'arrangement de la toilette personnelle, mais, elle se laissera deviner par l'entourage immédiat. Les enfants, la couronne magnifique de la mère, seront simplement vêtus, ainsi qu'il convient à leur âge à première vue, cependant, on trouvera ce je ne sais quoi, qui révèle la main maternelle, devenue artiste dès qu'il s'agit de la parure de l'enfant.

Ne croyons pas que pour atteindre à l'idéal d'élégance, il faut disposer d'un budget respectable. Il y a des femmes riches qui ne seront jamais élégantes,parce qu'il leur manque ce sens inné de la couleur, de l'harmonie et que, disposant de sommes suffisantes pour acheter, à la tailleuse et à la modiste, la faculté d'art de ces dernières, elles ne cherchent pas à développer leur goût personnel.

CORDON-ROSE.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

Le sénat français est actuellement engagé dans une bien curieuse aventure. Il ne s'agit de rien moins pour lui que de se prononcer sur l'attribution de la couronne de France. On avouera qu'il serait un peu paradoxal de voir le sénat républicain appelé à désigner le prétendant légitime et désormais officiel. C'est à quoi pourtant voudrait l'amener M. Boissy-d'Anglas, sénateur radical de l'Ardèche.

On sait qu'il existe à Paris un descendant de Charles-Guillaume Naundorff, l'horloger de Spandau, qui pour les sceptiques est et restera un juif d'origine prussienne, et qui, aux yeux de ses partisans, était authentiquement Charles-Louis Capet, duc de Normandie, fils légitime de Louis XVI et par conséquent Louis XVII. Bref le Naundorff actuel a saisi le sénat d'une pétition. Il demande à être reconnu comme le descendant direct de légitime de Louis XVII, et à se voir attribuer, par voie de conséquence, la qualité de citoyen français.

La troisième commission des pétitions a été chargée d'examiner cette requête—avec quelques centaines d'autres. Il nous semble pour notre part que la réponse à faire était bien simple. Il est très légitime et louable d'éprouver le désir de devenir citoyen français. Mais, qu'il soit Bourbon, Naundorff ou Tartempion, l'étranger animé de ce désir n'a qu'à suivre la voie que lui ouvre le code civil et à s'adresser au garde des sceaux. La commission n'avait donc qu'à transmettre à ce dernier la pétition, en y joignant, le cas échéant, un avis favorable. Sans doute le pétitionnaire revendiquait la qualité de Français comme une conséquence naturelle de sa naissance. Très roublard, il entendait du même coup se faire sacrer Bourbon. Mais le sénat, n'étant ni une réunion de généalogistes ni une accadémie d'historiens, devait, semble-t-il, se déclarer incompétent. Sinon on ne voit pas pourquoi il ne se mettrait pas prochainement à étudier le mystère du Masque de Fer.

Voilà ce qu'on eût sans doute fait si un homme n'eût pas veillé. Mais François-Antoine, baron Boissy-d'Anglas, ancien diplomate, sénateur de l'Ardèche, veillait. Petit-fils du fameux conventionnel qui servit avec une égale complaisance la Révolution sous toutes ses formes, l'empire, la première restauration, les Cent jours, la seconde restauration, il s'est mis avec une touchante énergie au service de la cause naundorffiste— à un point de vue exclusivement historique, bien entendu, car M. Boissy-d'Anglas. dont nul ne conteste le républicanisme, entend simplement réparer ce qu'il appelle une abominable injustice.

M. Boissy-d'Anglas a obtenu que la commission des pétitions se transformât en une véritable commission d'enquête sur la question Naundorff-Louis XVII. Depuis dix mois, cette commission étudie des dossiers, fait des expertises. entend des témoins. Des historiens connus, comme M. Ernest Daudet, sont venus déposer devant elle. Finalement M. Boissy-d'Anglas a été chargé de rédiger un rapport, lequel, si l'on en juge par une lettre que le sénateur de l'Ardèche a adressée au "Gill Blas", doit donner pleinement raison aux prétentions de Naundorff.

"La vérité, écrit-il, a été recherchée depuis plus d'un siècle et, malgré tous les efforts, il a été prouvé que Naundorff n'avait pu naître ailleurs qu'à Versailles et qu'il était Louis XVII, fils de Louis XVI". Peste! Voilà qui est suffisamment catégorique et définitif. Il n'y a plus qu'à mettre cela en sénatus-consulte. Le duc d'Orléans, déjà si mal en point depuis que ses fidèles camelots se sont insurgés contre son autorité, n'a qu'à bien se tenir. Quant aux derniers légitimistes, les Blancs d'Espagne, dont le chef est le comte de Maillé, leur cause, déjà piètre, sera définitivement ruinée.

Les historiens s'arracheront le rapport de M. Boissy-d'Anglas, qui paraîtra prochainement, accompagné de nombreuses pièces justificatives, et qui est déjà fameux avant d'avoir vu le jour. Il faut espérer que le sénat en discutera les conclusions en séance publique. Mais on assure que la haute assemblée, moins enthousiaste que le sénateur de l'Ardèche, se bornera à renvoyer pétition et rapport à l'examen du garde des sceaux. Ce sera, en vérité, bien dommage. Une seule personne aura lieu de s'en féliciter. à savoir le descendant de Naundorff ou de Louis XVII (ad libitum). Car si ses prétentions étaient reconnues, le premier devoir du gouvernement serait de l'expulser immédiatement, en vertu de la loi du 11 juin 1886, qui bannit les princes ayant régné sur la France et leurs héritiers directs. Quel coup pour M. Boissy-d'Anglas!

A TRAVERS L'INFORMATION

L'AMENDEMENT BORDEN EST REJETE.

Ottawa, 14.—Le débat sur la réciprocité a pris aujourd'hui une tournure à laquelle le public en général devait être loin de s'attendre.

La Chambre allait se former en comité des voies et moyens lorsque le chef de l'Opposition se leva et après quelques remarques insignifiantes en tant qu'argumentation proposa que le débat sur la réciprocité fut renvoyé aux calendes grecques. Il donnait comme prétexte que le 61e Congrès américain était terminé et que, en conséquence, l'entente conclue avec le président Taft devenait lettre morte.

M. Borden oubliait que les représentants du Canada, en la circonstance, les honorables MM. Fielding et Paterson, avaient promis au président des Etats-Unis, en échange d'une promesse semblable de la part de ce dernier, que le gouvernement canadien ferait tout en son pouvoir pour faire ratifier la convention douanière.

La motion Borden a naturellement donné lieu à un vote et c'est par une majorité de 42 voix qu'elle a été rejetée. Les seules défections du côté du gouvernement ont été celles de MM. Sifton et Harris, ce qui n'a surpris personne; mais ce à quoi l'on ne s'attendait guère. c'était de voir MM. Paquet et Gilbert, pour ne parler que d'eux, voter avec l'Opposition sur cette résolution. Cette attitude paraîtra d'autant plus étrange à leurs électeurs que ceux ci savent pertinemment que la convention douanière est surtout profitable aux agriculteurs.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

Déclaration de l'hon. M. Graham.

Ottawa, 9.—"Ce chemin de fer sera construit, a déclaré l'hon. M. Graham, et des crédits à cet effet seront demandés durant la présente session; plus tard la question d'exploitation sera exposée à la Chambre". Le ministre des chemins de fer montra que cette route sera très avantageuse, parce que plus courte, pour les producteurs de blé de l'Ouest et de plus qu'elle va ouvrir à la colonisation une contrée très riche.

Quant à l'objection faite que le port de Fort Churchill ou le port Nelson, selon le cas, sera fermé à la navigation pendant six mois de l'année, l'hon. M. Graham dit que les steamers pourront traverser le détroit d'Hudson, jusqu'au mois de novembre, et comme le grain commence à être expédié au mois de septembre, la ligne pourra transporter ce grain durant deux mois entiers. Le chemin de fer de la baie d'Hudson ne sera donc pas inutile comme le prétendent les adversaires de ce projet.

A RIDEAU HALL.

New-York, 12.Le capitaine T. H. Rivers Bulkeley, V.S.O., et aide de camp du duc de Connaught, l'hon. R. Tellowes, fils le lord Ramsey et M. John Gilliat sont arrivés ici, aujourd'hui sur le Mauretania. Ils se rendent à Ottawa pour préparer la réception du duc de Connaught, le nouveau gouverneur général du Canada.

LE TRAITE DE RECIPROCITE

La Législature de la Saskatchewan approuve la politique du gouvernement.

Régina, Sask., 14.— La législature de la Saskatchewan par un vote unanime a passé une résolution en faveur du traité de réciprocité et se déclarant pour un commerce absolument libre dans l'empire Britannique.

M. Haultain, chef de l'Opposition s'est joint au gouvernement sur cette question afin d'obtenir l'unanimité de la Chambre.

GREVE INTERNATIONALE.

Anvers, 14.—Le congrès international des marins qui menace de recommander une grève générale dans tout l'univers, au temps du couronnement de Georges V, à moins que les propriétaires de navires n'accèdent à leurs demandes, s'ouvrira demain ou lundi.

Les hommes demandent l'uniformité de salaires, la cessation de l'emploi de marques en caoutchouc sur les poignets par les médecins comme preuve de l'examen médical, une meilleure nourriture, de meilleurs logements et l'abolition des maîtres de transport.

Les marins allemands refusent de se joindre au mouvement.

LE COURONNEMENT DU ROI.

Les députés qui composeront la délégation parlementaire.

Ottawa, 14.—On a choisi les députés libéraux, qui iront au couronnement du roi. M. R. Smith, représentera la Colombie Anglaise; M. G. E. McCraney, la Saskatchewan; le Dr.Clark,l'Alberta; M. Hugh Guthrie, Ontario; le Dr Béland, Québec; M. V. B. Caryell, le Nouveau-Brunswick; J. H. Sinclair, la Nouvelle-Ecosse; M. A. B. Washington, l'Ile du Prince Edouard. Le Manitoba sera représenté par le sénateur Watson ou le sénateur Young. Les 5 députés conservateurs qui feront partie de la législation, n'ont pas encore été choisis.

LE RETABLISSEMENT DE LA MONARCHIE AU PORTUGAL.

Londres, 14.— La "Pall Mall Gazette" affirme qu'un mouvement existe dans le but de replacer l'ex-roi Manuel sur le trône du Portugal, Les promoteurs de ce mouvement espèrent pouvoir réussir en employant des moyens pratiques, mais ils emploieront la violence, s'il le faut. Aucune tentative ne sera faite avant les élections portugaises qui auront lieu dans un mois, dit la "Pall Mall Gazette", mais il est évident qu'une crise peut éclater à tout moment. Paris et Londres auraient été les centres où, en secret, les monarchistes ont préparé leurs plans. La semaine dernière, en ces villes, les partisans de Manuel se sont réunis plusieurs fois, et il aurait été décidé de rétablir la monarchie au Portugal.

LA REVOLUTION AU MEXIQUE.

Les Etats-Unis massent 20,000 hommes à la frontière.

San Diego, Cal., 14—La révolution est déchaînée sur tout le territoire mexicain. Des bandes d'émeutiers se sont emparé de plusieurs villes. Le gouvernement des Etats-Unis a donné l'ordre de masser 20,000 hommes de troupe sur la frontière.

Washington, 15.—On admet généralement,, en dépit des déclarations contraires, que le but de la mobilisation de vingt mille soldats, près de la frontière du Mexique, est l'envahissement de ce pays. Il est possible qu'avant 48 heures, l'ordre d'envahissement soit donné. Tout dépendra de l'attitude des chefs de la révolution mexicaine.

Gustave Madero, le frère du chef des rebelles du Mexique, qui est à New York, a déclaré, hier, que la mobilisation des forces américaines ne signifie rien et que ce n'est que du "bluff".

Le chef des rebelles, Francisco Madero, est, dit-on, du même avis.

Quoi qu'il en soit, les soldats américains n'ont pas reçu l'ordre de se rendre au Texas dans un simple but de manoeuvre. Le Mexique sera certainement envahi si les révolutionnaires ne mettent fin à leur campagne. Quand l'ordre d'envahissement sera donné, les soldats des Etats-Unis pénètreront au Mexique en passant par El Paso, Eagle Pass et Laredo, tandis que les marins débarqueront à Tempico et à Matamoras. La première chose à faire sera de détruire la révolte à Chihuahua. Terreon servira de base d'approvisionnement, pendant la marche vers Mexico, si ce mouvement est nécessaire.

LE RECENSEMENT.

Il accusera une augmentation de population considérable.

Ottawa, 15.—M. A. Blue, commissaire du recensement, pense que le recensement de l'été prochain accusera pour le Canada une population de 8,000,000 d'habitants. Lors du recensement de 1901, le Canada ne comptait que 5,371,000 habitants. L'accroissement de la population se manifestera surtout dans l'Ouest. Tous les commissaires du recensement sont nommés.

Tribune Libre

(Suite de la page 3).

refuseraient à se rendre au désir unanime d'un tel nombre de citoyens.

Il s'agit simplement de vouloir, de secouer résolument ce sentiment d'indifférence qui nous enveloppe peu à peu et nous plonge dans l'apathie.

On devrait profiter des dernières journées oisives d'hiver pour organiser un tel mouvement. Il me semble qu'il y a dans les deux provinces, tant parmi le clergé que parmi les laïcs, assez d'hommes intelligents et dévoués qui ne se refuseraient pas à consacrer quelques heures de leur temps pour sauvegarder l'enseignement de la langue française menacé dans l'Ouest.

Nos journaux devraient insister également sur la nécessité de tenir un congrès, dans chacune des deux provinces, où prêtres, ministres, députés, hommes de professions libérales, cultivateurs et ouvriers se réuniraient unis par une pensée et un idéal communs, ceux de protéger l'enseigne ment et d'assurer par là la perpétuité du français qui fut la langue de nos pères, qui est la nôtre et qui sera celle de nos enfants.

Bien à vous,
A. CLEROUX.



CHRONIQUE AGRICOLE

LA CULTURE DU TOPINAMBOUR.

Que la culture du topinambour tende de plus en plus à se répandre sur les fermes de l'Ouest où l'on pratique l'élevage du porc, est un fait avéré pour tout ceux qui, s'intéressant au progrès agricole de notre région, observent autour d'eux.

J'ajoute que les cultivateurs, assez soucieux de leurs intérêts pour ne pas reculer devant l'innovation d'une culture, ont d'ailleurs tout lieu de se féliciter d'avoir entrepris celle-là.

Différents "bulletins" de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa ont traité à fond de la valeur du topinambour comme engrais économique dans l'élevage du porc. Aussi bien mon but n'est-il pas de résumer ces études intéressantes, qu'il serait désirable de voir en possession de tous les cultivateurs; je désire simplement rappeler aux fermiers de l'Ouest qu'ils ne doivent pas regarder la culture de topinambour comme spéciale à l'est canadien.

En Alberta et en Saskatchewan, le terrain est éminemment propice au topinambour et les succès, déjà remportés par les cultivateurs qui s'adonnent à sa culture, le démontrent amplement.

Ce tubercule, qui ressemble à la pomme de terre, est très productif, et dans notre terre noire si féconde, il devrait rapporter de 700 à 800 minots à l'acre.

Il hiverne sous la neige et il résiste aux plus grands froids de l'hiver.

Lorsqu'il a été ensemencé une fois, le topinambour repousse seul en abondance et sans travail. Pour le détruire, il suffit d'arracher ou de couper les tiges lorsqu'elles commencent à lever.

Il est des plus facile de conserver les topinamboursdansune cave froide (un caveau), en les recouvrant simplement d'une légère couche de terre.

Pour planter un acre, —la surface que nous conseillons pour un début—, un minot et demi de topinambours suffira. Cette plantation peut être faite dès le dégel. On doit suivre la même méthode que pour les pommes de terre, si ce n'est que les tubercules doivent être déposés dans le sillon à deux pieds l'un de l'autre. On peut couper les plus gros topinambours de façon à en faire deux ou trois plantons, mais je n'hésite pas à conseiller de les planter tels qu'ils sont. La levée est de beaucoup plus belle. Quand l'herbe commence à pousser, on doit passer la sarcloir entre les rangs. Le travail de culture est alors terminé; il n'y a plus qu'à diviser l'acre en trois ou quatre enclos et à y lâcher les porcs.

Certains spécialistes disent que la plantation d'automne (vers le milieu d'octobre) est de beaucoup préférable à celle du printemps. Le rendement, prétendent-ils, est plus précoce et plus abondant. Dès après la plantation d'automne il faut répandre une couche de fumier sur le sol de façon à protéger les tubercules contre le gel.

Jusqu'à preuve du contraire, je persiste cependant à croire que dans nos provinces de l'Ouest, la plantation du printemps est préférable.Je ne refuse cependant pas de me rendre à l'évidence si des essais tendent à prouver en faveur de la plantation d'automne; jusque là je garde mon opinion fermement arrêtée.

Je conseille donc fortement aux fermiers, qui pratiquent l'élevage du porc, qui n'ont point encore tenté cette culture, d'en faire l'essai dès ce printemps.

Aux personnes qui le désireront j'enverrai l'adresse d'une maison où ils pourront se procurer, à temps pour la plantation du printemps, une excellente variété de topinambours blancs ou rouges. J'indiquerai également la publication de la ferme expérimentale qui traite à fond ce genre de culture.

Adressez les demandes de renseignements au *Chroniqueur agricole du "Courrier de l'Ouest,* Boîte 98, Edmonton, Alta.

Où s'établir ?

LES REGIONS DE COLONISATION DE L'OUEST.

(De nos correspondants particuliers.)

Nous extrayons d'une correspondance les intéressants renseignements ci-dessous sur le district de Prince-Albert.

"...Le district de Brince-Albert offre de grands avantages aux nouveaux colons qui n'ont pas tout l'argent nécessaire pour se placer dans les prairies et faire de grands défrichements; ce district est en partie boisé et ainsi le colon a, par le bois, un bon revenu pendant la saison d'hiver.

"A part le revenu du bois de chauffage ,sur lequel le colon peut compter, il y a aussi dans les alentours de la ville de grands chantiers où des milliers de travailleurs trouvent de l'ouvrage.

"Les grandes scieries de Prince-Albert, pendant toute l'année donnent de l'ouvrage à plus de mille hommes, et celles de Big River en emploient un pareil nombre.

"Parmi les colonies formées de Canadiens ou de Français, je nommerai celles de Henriville, de Arbordfield, de Nut Lake, formées chacune d'environ trente à quarante familles de Canadiens venus de l'Est en avril 1910—celle de Henriville a son curé et sa chapelle, les deux autres colonies jouiront des mêmes avantages dans le cours de l'été prochain; des écoles y seront également établies.

"A Big River, se trouvent plusieurs Canadiens qui se sont établis près des grandes scieries et y résident avec leur famille; une chapelle y a été construite il y a quelques mois et un prêtre y réside; il visite aussi les quelques familles établies à la Rivière Shell; il n'y a là ni église ni école comme on l'a annoncé sur des journaux, mais avec les colons viendront aussi les progrès.

"Il y a dans un rayon s'étendant de vingt-cinq à quarante milles de la ville de Prince-Albert, les établissements français de Bellevue, Domrémy, Saint-Louis, Marcellin, etc. Ce sont des centres très prospères et de nombreux Canadiens venus dans l'Ouest en avril 1910, avec l'idée première de s'établir dans le district de Shell Brook, sont allés s'y fixer..."

LA REGION DU LAC LA BICHE.

Les lettres de colons établis dans une nouvelle région jouissent toujours d'une grande faveur auprès des personnes qui projettent de venir se fixer sur un homestead.

Ces lettres sont ên effet, de part leur origine même, d'une exactitude scrupuleuse en ce qui concerne les avantages et les ressources du pays; de plus, elles renferment parfois sous une forme abrégée une expérience du pays dont les futurs colons peuvent retirer grand profit.

C'est pourquoi nous sommes heureux, au *Courrier de l'Ouest* d'accueillir, de la part des colons établis dans les régions de colonisation, toutes les informations que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir.

Nous publions aujourd'hui un extrait d'une lettre de ce genre qui nous est adressée du Lac La Biche.

Un nombre toujours croissant de colons de langue française se dirigent vers cette région, et il n'est point exagéré de dire que dans quelques années les plaines fertiles entourant le lac constitueront un nouveau rempart de la nationalité canadienne-française dans l'Ouest.

Monsieur le rédacteur du "Courrier de l'Ouest",

"...Voici les beaux jours qui reviennent. Ne serait-il pas à propos de faire tous les efforts possibles pour diriger la colonisation canadienne-française vers le Lac La Biche?

"Plamondonville, embryon d'une importante colonie de langue française, est situé au centre d'une région éminemment propice à l'agriculture et à l'élevage et les superbes résultats, obtenus par les colons déjà établis, sont des plus encourageants.

"Il y a actuellement d'excellentes terres libres à prendre sur les bords de petits lacs environnants, de même que sur ceux du grand et beau lac La Biche.

"A Grandin, sur les rives de la rivière Castor, dans une région où se sont établies déjà quelques familles canadiennes, on peut aisément fonder plusieurs paroisses prospères: prairies vastes et sans grand travail de défrichement, eau, bois, tout est réellement à souhait pour une colonisation rapide et intensive.

"Nous n'avons besoin que d'une chose, pour que la colonisation du Lac La Biche marche aussi rapidement que celle des régions plus au sud de l'Alberta, c'est d'un réseau de bons chemins à travers la région et d'une route de grande communication.

"Les chemins du Lac La Biche au Lac Bon Poisson et du Lac La Biche au Landing nécessitent quelques réparations. Au printemps et en été, ils sont à peu près impassables.

"Nous espérons que le gouvernement songera à nous donner ce que nous réclamons si légitimement, car le véritable avenir de la province est au nord.

"Nous avons une sous-agence des terres; ce qu'il nous faudra bientôt est une ligne télégraphique. Ensuite viendra cette voie ferrée que nous avons failli avoir dès cette année, n'eut été la politique!...

"Bon gré, mal gré, nous aurons cette ligne de chemin de fer, et cela dans un avenir rapproché; une région telle que celle du Lac La Biche finit toujours par s'imposer à l'attention de ceux qui désirent le développement du pays. La région du Lac La Biche est assez féconde et assez belle pour légitimer à elle seule la construction d'une voie ferrée. La seule chose à craindre pour l'avenir de l'Alberta est que par le fait de craintes pusillanimes une autre ligne ne viennent détourner le trafic du nord.

"Ce serait une perte irréparable pour la capitale de la province..."

UN COLON DU NORD.

NOUVELLES REGIONALES

SAINT-HIPPOLYTE, SASK.

Après avoir entretenu nos lecteurs de la fondation et des débuts de St-Hippolyte, nous désirons aujourd'hui dire quelques mots des progrès accomplis par cette paroisse au cours des quelques années précédentes.

La population de St-Hippolyte est d'environ 500 âmes; elle est composée en majeure partie de Canadiens-Français et de Français.

L'emplacement du village est l'un des sites les plus pittoresques de la Saskatchewan. De ce point nous avons une vue superbe sur une plaine étendue, déroulant d'harmonieux valonnements, parsemée, ça et là, de bouquets de bois et de lacs. A l'automne, lorsque la mer frissonnante des blés d'or s'étend tout autour du village jusqu'à perte de vue, le spectacle est tout particulièrement merveilleux.

Tout en s'adonnant largement à la culture du blé, les cultivateurs s'occupent néanmoins d'industrie laitière. Il y a deux ans ils ont construit une fromagerie, et tout fait prévoir que les opérations de cette dernière seront des plus avantageuses. Les fromagers actuels sont MM. Lemieux et J. L. Nadon.

Notre église, de proportions déjà trop exigues, est desservie par M. le curé Jullion.

Nous possédons deux écoles publiques catholiqués, fréquentées par un grand nombre d'enfants. Ces écoles sont sous la direction de deux professeurs canadiens-français diplômés pour enseigner en Alberta. L'école Nadon est sous la direction de Melle A. Houde, graduée de l'école normale Laval, et l'école de St-Hippolyte, sous la direction de M. J. O. M. Legault, gradué de l'école normale Jacques Cartier, de Montréal.

Nous avons trois juges de paix, MM. G. Périson, V. Nadon et J. Strong. Au nombre de nos concitoyens arrivés depuis l'été dernier, nous citerons MM. le docteur Thibodeau, ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et J. O. M. Legault, notaire public.

Nous avons deux marchands, MM. W. et H. Legris et J. B. Poulin ; un forgeron, M. H. Levasseur; un boucher, M. M. de la Salle; un cordonnier, M. J. Gosselin, et nous aurons bientôt une modiste, Melle Nadon.

St-Hippolyte possède également un club libéral qui aura, nous l'espérons, sa salle de réunion l'été prochain.

Pour que la région put entrer véritablement dans son ère de développement, il nous fallait une voie ferrée. Nous l'avons.

La Cie du C. N. R. est, il est vrai, très lente dans la construction des lignes pour lesquelles elle a obtenu des chartes du gouvernement, mais enfin les travaux sont presqu'achevés et ce ne peut être maintenant qu'une question de jours, pour que nous bénéficions de communications rapides.

Cette ligne part de Battleford-nord et se dirige vers le nord-ouest. La gare se trouvera à une courte distance du village.

On nous annonce (ce n'est cependant pas officiel) que le G. T. P. doit construire une voie ferrée parallèle à celle du C. N. R. Cette nouvelle ligne passerait, nous dit-on, en plein centre de notre village.

Si la nouvelle se confirme, elle sera accueillie avec faveur par toute la population de St-Hippolyte et des environs.

Au mois d'avril nous aurons un service de poste bi-hebdomadaire.

Si notre jeune paroisse continue à progresser aussi rapidement durant les quelques années prochaines, notre centre constituera bientôt le groupement français le plus populeux et le plus prospère au nord de Battleford.

On désire louer de suite, une chambre meublée, grande et confortable, située dans le voisinage de la Première, Deuxième ou Troisième rues; pension avec la chambre préférée. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," Box 98, Edmonton.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un sejour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains district, aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs:— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

Charbon.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ON DEMANDE—une institutrice ou un instituteur, immédiatement, possédant diplôme pour enseigner en Alberta, ou à défaut d'un tel diplôme pouvant fournir un permis temporaire du département. Devra être de religion catholique romaine. Connaissance parfaite de l'anglais exigée. S'adresser à la Commission Scolaire de Duvernay, Alta.



CHRONIQUE LOCALE

M. Chénier est de retour à Edmonton, après un long voyage de prospection dans les montagnes Rocheuses. M. Chénier a poussé ses recherches jusqu'à 50 milles au-delà de la Cache de la Tête Jaune, et nous croyons savoir que celles-ci ont été des plus fructueuses et que notre concitoyen a fait enregistrer plusieurs "claims" très importants.

M. Chénier nous déclare que le versant ouest des montagnes Rocheuses abonde en minerais de toutes sortes, fer, cuivre, argent, etc., et que cette région est appelée à un développement industriel considérable lorsque la voie ferrée du Grand Tronc sera mise en exploitation. Par contre le versant est des montagnes est absolument dénué de minerai.

Ce voyage d'exploration est le quatrième qu'accomplit M. Chénier.

M. et Mme René Lemarchand, actuellement en France, seront de retour à Edmonton vers le 15 avril prochain.

Nous apprenons que M. Lemarchand a été longuement et sérieusement malade pendant son séjour en France. Grippe et pleurésie l'ont en effet retenu pendant trois mois à la chambre.

Notre concitoyen est d'ailleurs complètement rétabli et il s'occupe avec plus d'ardeur que jamais de faire connaitre notre province en France.

M. et Mme Lucien Dubuc, dont nous avons annoncé le mariage récent, sont arrivés à Edmonton.

M .et Mme Bertrand, ainsi que Mme Leroy, de Grouard, Alta., sont en voyage de quelques jours à Edmonton.

Nous rappelons aux fumeurs que M. J. A. McNeil, 243 avenue Jasper ouest, a toujours en magasin un assortiment frais et nouveau de l'exquis tabac canadien en feuilles, tant apprécié des fumeurs.

MM. Brabant, du Fort Smith, F X. Verneau, d'Athabasca Landing et Edmond Burbank, du Lac Baptiste, sont de passage à Edmonton.

Nous apprenons que le docteur Frédette, médecin vétérinaire, est de retour à Edmonton, après un voyage de quelques semaines dans l'Est.

Nous apprenons les fiancailles récentes de M. A. E. Nash, avec Melle Yvonne Cauchon.

MM. L. Boudreau, député de St-Albert, et Hogan, doivent ouvrir prochainement, à St-Albert, un important bureau de transactions immobilières et d'assurance.

Ces messieurs étant très connus et jouissant de l'estime générale dans toute la région, nous croyons que ce nouveau bureau deviendra promptement l'un des plus achalandés de la province.

M. Eugène Beaudette, de Woodbend, Alta., est de retour à Edmonton, après avoir passé l'hiver sur son homestead. Au cours de l'été notre concitoyen a rempli d'importants contrats comme tapissier-décorateur. Son habileté bien connue le fait particulièrement recherché par ceux de nos compatriotes qui ont des travaux de ce genre à faire exécuter.

M. et Mme W. Pépin, de St-Paul de Métis, sont de passage à Edmonton.

M. Auger, du bureau de poste, d'Edmonton, est actuellement en tournée d'inspection des bureaux te, de poste situés au nord de la Province.

IL A ETE TROUVE un livre de prières, portant le nom de "Hortense Dupont". Ce livre sera remis contre versement du prix de cette annonce (25¢.) en s'adressant au *Courrier de l'Ouest*.

M. J. R. Vincent, propriétaire de la Pharmacie Laval, vient de sortir de l'hôpital, où son état de santé l'avait obligé à demeurer pendant quelques semaines.

M. et Mme Frank O'Connor, *(née Pomerleau)*, sont de retour d'un long voyage aux Etats-Unis. M. et Mme O'Connor s'établiront définitivement à Edmonton.

MM. J. Jérome et Jos. Gobeille, de St-Pierre, Qué., sont de passage à Edmonton.

M. V. Raby, de la Cie Calgary Wine Spirit, et Jos. Ryan, tous deux de Calgary, sont de passage à la capitale pour affaires.

Sont de passage également parmi nous, MM. P. S. Gauthier, et O. St-Germain, avocat de Morinville, F. Verron et N. Asselin, de St-Albert, et J. D. Gauthier, représentant de la Cie Sherbrooke Cigar Manufacturing, de Sherbrooke, Qué.

Nous apprenons que le Rév. M. Rocque, professeur au Séminaire de St-Albert, vient d'être nommé curé de Strathcona, Alta., avec charge des deux missions voisines de Cheadle et de Sheppard.

M. Rocque rejoindra son poste à la fin de la semaine.

NOUVELLES DE LA PAROISSE DE L'EST.

Une mission de huit jours sera prêchée pour les fidèles de langue française, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, durant la semaine prochaine.

Cette retraite commencera dimanche prochain, 19 mars à la messe de 9 heures 15. A l'office de 7 heures du soir, l'instruction aura lieu en français.

Tous les catholiques de langue française de la paroisse de l'Est sont instamment priés d'assister à cette retraite.

La retraite pour les fidèles de langue anglaise commencera le dimanche , 26 mars.

A partir du 19 mars prochain, deux grand'messes seront célébrées chaque dimanche à l'église de l'Immaculée Conception. La première, qui commencera à 9:15 heures, est spécialement à l'intention des fidèles de langue française, car les annonces et le sermon seront donnés en cette langue seulement. A la messe de 10:45, annonces et sermon seront exclusivement en anglais.

Melle Emma Lambert, dont le talent de musicienne est bien connu. vient d'accepter la position d'organiste pour la grand'messe de 9:15 heures.

Au cours de l'été prochain l'école séparée de la rue Picard sera augmentée de quatre nouvelles salles.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT.

pour l'école No. 1738 du village de Legal, Alta., un instituteur, ou une institutrice catholique, et capable d'enseigner également le français et l'anglais. Il est nécessaire que cet instituteur, ou cette institutrice, soit pourvu d'un diplôme valide pour l'Alberta, ou au moins d'un diplôme lui permettant d'obtenir un permis pour enseigner dans la province. Traitement $650 par année.

Adresser demandes à M. J. B. Côté, secrétaire-trésorier de l'arrondissement, Legal P.O., Alta.

LE PONT A NIVEAU.

Les piliers seront terminés au mois de juillet.

M. Joseph Gum, de la Cie John Gum & Son, qui a l'entreprise de la construction des piliers du pont reliant Edmonton à Strathcona, déclare que les travaux de maçonnerie de cette oeuvre gigantesque seront terminés au mois de juillet prochain, et que la pose du tablier pourra alors être entreprise. Les fondations des piliers sont terminés et déjà trois d'entre eux dépassent le niveau de la rivère.

DANS NOS EGLISES.

Horaire des services religieux du dimanche.

Paroisse de l'Immaculée Conception.
—Avenue Kinistino—

Messe basse, à 8:00 heures du matin.
Grand'messe, avec sermon en français, à 9:15 heures du matin.
Grand'messe, avec sermon en anglais, à 10:45 du matin.
Catéchisme à 2:30 heures de l'après-midi.
Chapelet, Instruction et Bénédiction à 7:00 heures du soir.

R. P. A. LEMARCHAND,
Curé.

OUVERTURE D'UN HOTEL DU C. N. R.

Port Arthur, 15.—Le nouvel hôtel du C. N. R., le "Prince Arthur" l'un des plus luxueux du Canada, a été ouvert hier soir, par un banquet qui réunissait la plupart des notabilités de l'est canadien.

IL DEMISSIONNE.

Ottawa, 12.—Le docteur Wm. Saunders, C.M.G., qui, pendant vingt-huit ans a été le directeur de la ferme expérimentale, a offert sa démission au ministre des finances. Il partira bientôt pour l'Europe.

=La pipe a une psychologie.

Elle a été mise en articles par M. de Watteville, un des plus célèbres collectionneurs de pipes.

1.—La pipe est caractéristique de la race. Le cigare et la cigarette sont cosmopolites.

II.—L'activité d'une race est inversement proportionnelle à la longueur du tuyau de sa pipe.

III.—Plus la pipe est courte, plus la race est laborieuse.

IV.—Inversement, plus une pipe est longue, plus la race est paresseuse.

V.—Plus une race est économe, plus sa pipe est petite.

VI.—Inversement, plus une race est prodigue, plus elle est gloutonne, plus le fourneau est grand.

VII.—Par la manière de fumer on peut connaitre l'esprit d'une race.